



## Evaluation du programme de lutte contre le décrochage des élèves des lycées professionnels en Ile de France



DGC- Propédia

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°API 463\_ lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .

Intitulé du projet :  
Expérimentation pour les jeunes

Sous-titre :  
Lycées professionnels d'Ile de France  
Convention API n°463 du 22 avril 2010

Structure porteuse du projet  
Réussir Moi Aussi, RIANT Philippe, Directeur Général

Structure porteuse de l'évaluation  
Roger DUTOIT, Gérant, DGC-Propédia

Durée d'expérimentation: 2009-2012

Date de remise du rapport d'évaluation : 30 septembre 2012



## RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

---

L'expérimentation des jeunes avait pour objectif de réduire le taux du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. Le taux moyen de décrochage qui est mesuré par le rapport entre le nombre des élèves d'une classe ayant quitté définitivement le système éducatif avant de terminer la scolarité durant une période donnée et le total des élèves de cette classe au cours de cette même période, est moins élevée pour les élèves coachés en seconde, que pour les élèves non coachés en seconde. La formation du Pacte1 contribue à l'amélioration des facteurs du décrochage scolaire des élèves des lycées professionnels d'Ile de France.

Ces résultats sont à relativiser compte tenu:

- de la convention ministérielle avec le maître d'œuvre qui fixait la durée du projet à deux ans, alors qu'une annexe la fixait à trois ans. La signature d'un avenant en avril 2012 entre les parties pour corriger cette situation, n'a pas permis de résoudre le problème à temps: les établissements n'ont pas fourni les données de la classe de terminale en 2012, alors que le comité de pilotage n'a pas répondu aux sollicitations de l'évaluateur à compter de 2012;
- du principe de la participation volontaire des établissements au projet qui n'a pas permis d'obtenir un meilleur engagement des personnels enseignants et administratifs dans le processus d'expérimentation et d'évaluation.

### **Axes d'amélioration**

- la généralisation de l'expérimentation au niveau national, suppose un ciblage des établissements à partir des zones d'éducation prioritaire et des zones d'éducation traditionnelle;
- choix de la durée totale du projet : trois ans. L'expérimentation s'étendra sur un an en seconde, alors que l'évaluation se porte sur les trois années à raison de deux vagues par année (seconde, première et terminale);
- gouvernement du projet avec un comité de pilotage regroupant les responsables des académies, les représentants des établissements, des parents d'élèves, des élèves et de l'évaluateur. L'ensemble sera placé sous l'autorité d'un coordinateur ministériel qui aura un pouvoir de sanction direct sur les responsables des établissements de manière à obtenir les données dans les temps requis ;

- suivi administratif systématique des élèves qui ont suivi la formation en seconde jusqu'en terminal, moyennant un système de codification permettant d'extraire leurs résultats dans le logiciel de gestion des élèves de l'établissement;
- contrôle des données par le responsable d'un établissement à partir d'un tableau de bord de gestion des principaux indicateurs de décrochage scolaire.

La mobilisation des élèves a permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans la logique de l'effet observé de Hawthorne observé par E. Mayo (1933)<sup>1</sup> et son équipe de psychologues du travail sur les ouvrières, où la présence d'un coach au leadership participatif, améliore la productivité de ses collaborateurs. Il paraît nécessaire que le professeur du lycée professionnel ait des compétences en matière de coaching pour améliorer les performances des élèves orientés vers l'apprentissage de la vie dans les organisations en général et dans les entreprises en particulier.

- Au niveau institutionnel, l'élaboration d'un observatoire sur le décrochage scolaire permettra de mieux suivre et de mieux gérer le phénomène du décrochage scolaire.

---

<sup>1</sup> MAYO E. et al.(1933) : *The Human Problems of an Industrialised Civilisation*. New York, Macmillan, 1933.



## NOTE DE SYNTHÈSE (6 PAGES MAXIMUM)

### I- Objectifs du programme

Ce rapport présente la synthèse des résultats des trois années de l'expérimentation de la lutte contre le décrochage scolaire des élèves des lycées d'enseignement professionnel en Ile de France, diligentée par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, bureau des actions territoriales et interministérielles du Haut commissariat à la jeunesse, à travers la Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Le projet présenté est intitulé « Expérimentation pour les jeunes », afin de diminuer le décrochage des élèves des classes de seconde professionnelle, grâce à un accompagnement favorisant l'entraide et le diagnostic le plus précoce possible des situations de rupture ou de difficultés. La mise en place du dispositif expérimental a été confiée à l'association « Réussir Moi Aussi » (RMA) qui en a assuré la maîtrise de l'ouvrage du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2012.

**II- Problématique et problème :** D'après l'INSEE (2010)<sup>2</sup> : « Avec 11,8 % de « sorties précoces » du système scolaire parmi les 18-24 ans en 2008, la France est légèrement au-dessus de la cible de 10 % visée par l'Union européenne d'ici 2020 ». Comment maîtriser le décrochage scolaire dans les lycées professionnels?

**III- Hypothèse :** Le projet reposait sur l'hypothèse selon laquelle, les élèves sont les premiers témoins du décrochage scolaire et que la dynamique de groupe contribue fortement à la réussite scolaire des élèves dès la classe de seconde professionnelle. Sous la direction d'un coach, au management participatif, les élèves sont engagés dans un processus de formation individuelle et collective visant à réduire la:

- rupture scolaire : l'absentéisme
- rupture sociale : désocialisation, tension généalogique
- rupture cognitive : désintérêt de l'école ou du métier
- rupture identitaire : conflit du passage de l'adolescent à l'adulte.

**IV- La méthode expérimentale** proposée par RMA est fondée sur le *Kaizen*, méthode de management de la qualité à la japonaise. C'est un processus collectif d'amélioration continue de la qualité, mis en place notamment dans les entreprises japonaises avec les cercles de qualité et dont la finalité est :

- d'améliorer la contribution individuelle des élèves à un objectif collectif ;
- de suivre et d'évaluer en permanence les indicateurs de performance par rapport aux objectifs fixés.

**V- Résultats attendus :** Dans le cadre de ce programme, le cahier des charges avait centré

<sup>2</sup> INSEE (2010) : Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, juillet 2010, p.8

l'évaluation autour des indicateurs suivants à surveiller dans les établissements:

- le nombre des classes participantes;
- le nombre d'élèves participants;
- le nombre d'absences autorisées par élèves;
- le nombre d'absences non autorisées par élèves;
- le nombre de sanctions disciplinaires (colles, avertissement, blâmes, mis à pied,...);
- la note moyenne de la classe testée et de la classe témoin.

Ce programme se déroule dans un contexte socio politique national de méfiance du personnel de l'éducation nationale vis-à-vis de l'Etat, suite à la politique du gouvernement de réduire les postes des enseignants et le budget de l'éducation nationale. Cela limite la participation à la fois des chefs des établissements, des enseignants et des personnels administratifs au projet qui voient dans ces mesures d'expérimentation, un surcroit de leur charge de travail sans contre partie financière.

**V- Les techniques d'évaluation :** deux techniques:

- analyse des fiches d'évaluation quantitative adressées à chaque proviseur de lycée, contenant les données synthétiques périodiques concernant les classes engagées dans le dispositif et celles servant de témoin dans les lycées professionnels. Seules, les fiches des lycées ayant respecté le principe de parité des classes ont été analysées, afin de garantir le plus d'objectivité possible;
- analyse qualitative à partir des questionnaires anonymes administrés à l'élève et l'enseignant par l'évaluateur à la fin de chaque semestre. Certains établissements ayant souhaité administrer et envoyer eux-mêmes les documents à l'évaluateur par courrier, afin de ne pas trop attirer l'attention des personnels et des syndicats.

**VI- Les résultats obtenus**

**1) Au niveau institutionnel et de la gouvernance du projet :** La convention signée entre le ministère, le maître d'œuvre et l'évaluateur en 2009, fixait la durée de l'expérimentation à deux ans, alors qu'une annexe fixait la durée de l'évaluation à trois ans. La signature d'un avenant en avril 2012 entre les parties pour corriger cette situation, n'a pas permis de résoudre le problème de la durée du projet à temps. Il en résulte que les établissements n'ont pas fourni les données de la classe de terminale en 2012, considérant que leur participation au projet ne portait que sur deux ans. Le comité de pilotage, composé essentiellement des lycées parisiens, n'a pas répondu aux sollicitations de l'évaluateur durant l'année 2011-2012 et ne s'est pas réuni deux fois par an comme les années précédentes. Cette situation a eu pour conséquence, l'impossibilité d'évaluer le taux de réussite au baccalauréat professionnel des élèves qui ont suivi le programme de formation dénommé Pacte 1 depuis la seconde en 2009-2010.

**2) Au niveau du périmètre de l'expérimentation:** Sur les 12 établissements initialement prévus sous la base du volontariat, seulement 10 lycées professionnels étaient retenus en 2009-2010 dont 50% dans le département de Paris (75), 20% dans le département des Yvelines (78), 20% dans l'Essonne (91) et 10% dans la Seine Saint-Denis (93). Il a été constaté que 9 lycées ont répondu positivement à l'expérimentation dont 55,56 % dans Paris (75), 11,11% dans Les Yvelines (78), 22,22% dans l'Essonne (91) et 11,11 % dans la Seine Saint-Denis (93). La sur représentation de l'académie de Paris se confirme en 2011. Sur les 8 établissements qui ont participé au projet contre les 12 prévus, 62,50% sont dans l'académie de Paris (75), 25,00% de l'académie de Versailles et 12,50% de l'académie de Créteil (94).

*Les établissements participants sont inégalement répartis sur les académies de l'Ile de France.*

Dans l'Essonne, 2 lycées de l'Essonne (Jean Perrin et Jean Monnet) qui avaient commencé le programme en 2009-2010 avec essentiellement des classes témoins, à la demande de l'inspection académique ont quitté définitivement le programme en 2011. A Paris, le lycée Enquetil (75) a également quitté le programme sous la pression des enseignants, après une année de participation. Le lycée Corbon (75), formant au métier du secrétariat et le lycée Van Gogh (78) ont intégré le dispositif en 2011. En moyenne 8 établissements ont participé au projet.

*Les établissements désignés d'office par l'inspection quittent plus rapidement le programme que les établissements volontaires contactés par l'expérimentateur.*

### **Les classes : non respect de la parité des classes coachées et les classes non coachées**

30 classes étaient prévues pour le dispositif du Pacte1 de formation contre le décrochage en 2009-2010 dont : 15 pendant l'intervention (2G1), 15 en témoin (2G2T). Il a été constaté que seulement 28 classes ont été concernées par le dispositif en 2009-2010 dont : 42,86% à Paris et 57,14% en banlieue. Aucun élève des établissements de l'Essonne (91) n'a suivi la formation du Pacte1 en 2009-2010.

En 2010-2011, sur les 15 classes prévues pour l'expérimentation, 10 ont été effectivement engagées dans le programme. Soit un taux d'engagement de 66,67% des établissements prévus. Cinq établissements seulement sur 8 ont respecté le principe de parité entre les classes coachées et des classes non coachés.

Il a été constaté un déséquilibre qualitatif entre les filières (métiers du tertiaire et de l'industrie) et leur situation géographique (banlieue et Paris). En 2009, 63,76% des élèves ont déclaré apprendre les métiers du tertiaire, contre 19,66% des métiers de l'industrie, 9,13% les métiers du bâtiment et 7,44% des métiers agricoles. Parmi les élèves formés au Pacte1, 40,74% déclarent apprendre les métiers du Bâtiment contre 33,33% des métiers du tertiaire et 25,00% des métiers industriels et



0,93% des métiers agricoles; alors que les élèves non formés au Pacte1 apprennent davantage les métiers du tertiaire (69,04%) contre 18,71% des métiers industriels, 3,64% des métiers du bâtiment et 0,50% des métiers agricoles.

En 2011, sur les 259 élèves enquêtés, 49,42% ont déclaré apprendre les métiers du tertiaire, 35,91% dans l'industrie, 14,29% les métiers du bâtiment. Dans la sous population des élèves coachés, ces proportions sont respectivement de 54,24%, 26,55% et de 19,21%. Dans la sous population des élèves non coachés, ce sont les métiers de l'industrie qui sont majoritaires avec 56,79% des élèves formés dans l'industrie, suivis de ceux formés aux métiers du tertiaire 39,57% et de 3,70% de ceux formés aux métiers du bâtiment.

**Les séminaires de cohésion ont une très forte disparité des séances de séminaire de formation** entre les établissements allant de 7 séances dans le lycée Ledoux (93) à 14 séances dans le lycée Guimard (75). Cette disparité explique dans une large mesure, le retard enregistré dans l'exécution du programme et l'administration des questionnaires aux élèves et aux enseignants durant les deux années. Au 03 mai 2011, seulement 50% des LP avaient terminé les séances. Au 27 mai 2011, les 81 séances de formation ont été terminées dans l'ensemble des établissements; alors qu'avec les examens de fin d'année et les stages, l'année scolaire pour les classes concernées par le projet, était quasiment terminée.

**La faible mobilisation des enseignants:** En 2009, 66 enseignants étaient mobilisés pour le programme dans les établissements. Le taux de participation des enseignants est en moyenne de 22,61%. En 2011, le nombre d'enseignants est passé à 20 seulement en moyenne avec seulement 10 enseignants au dernier semestre.

**La relative bonne mobilisation des élèves:** Durant les deux évaluations qui ont été faites en 2009-2010, 444 élèves au total sur les 625 élèves prévus par le dispositif, soit 71,04%, dont 15,17% qui ont été formés au dispositif du Pacte1 contre 84,83% qui n'ont pas été formés au dispositif du Pacte1. En 2011, 213 élèves seulement ont participé au projet dont 69,95% des élèves coachés contre 30,05% des élèves qui n'ont pas été coachés.

*Les élèves coachées ont été mieux mobilisés à la deuxième qu'en première année du programme.*

En 2009, 48,31% des élèves sont des garçons contre 51,69% de filles. Dans la sous population des élèves coachés (108), les garçons représentent 67,59% contre 32,41% ; alors qu'il y a davantage de filles (55,13%) que de garçons (44,87%) dans la sous population des élèves non coachés. En 2011, la répartition des élèves par sexe montre que les garçons représentent 76,06% des effectifs contre 23,94% de filles. 69,95% des élèves ont été coachés, contre 30,04% des élèves non coachés. Dans la sous population des élèves coachés, les garçons ne représentent plus que 52,58% contre 47,42% de filles. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont passées de 78,13% à 21,87%.

*Les élèves enquêtés sont davantage des garçons que des filles.*

## **2) Rupture scolaire: relative amélioration de l'absentéisme**

Les élèves enquêtés habitent à plus de 70% à moins de 30km du lycée quelque soit la sous population. Ils utilisent les transports en commun à plus de 80%. Leurs parents sont à plus de 30% « Employé , ouvriers », ou « sans activité ». Ils déclarent que leurs parents sont soit mariés ou célibataires à plus de 28%.

70% des élèves déclarent avoir choisi eux-mêmes leur orientation. Cette proportion est contraire aux données nationales où 85% déclarent subir leur orientation, parce qu'elle a été imposée soit l'éducation nationale, soit par les parents.

### **Les absences non justifiées en nette amélioration**

En 2009-2010, 48,26% des élèves coachés ont déclaré s'être absentés « moins de 5 absence sans justifier leurs absences », contre 30,50% qui se sont absentés plus de 10 absences sans justifier et 21,24% qui se sont absentés plus de 10 fois sans justification. Ces proportions sont plus importantes dans la sous population des élèves coachés que dans celle des élèves non coachés. Dans le premier sous-groupe, ces proportions sont de 47,46%, 29,94% et 2,90% ; alors que dans le deuxième sous-groupe, ces proportions sont plus importantes de l'ordre de 50,61%, 27,16% et 22,22%.

*Les élèves coachés déclarent s'absenter davantage sans justifier leurs absences que les élèves non coachés.*

**Moins de sanctions disciplinaires:** En 2009-2010, dans la population des élèves coachés, 45,79% seulement estiment avoir eu au moins une sanction disciplinaire au cours de ce trimestre contre 54,21% qui déclarent n'avoir eu aucune sanction disciplinaire. Dans la sous population des élèves non coachés, ces proportions sont respectivement de 21,72% et 78,28%. En 2010-2011, 56,50% des élèves coachés, affirment avoir eu aucune sanction disciplinaire contre 57,53% des élèves qui n'ont pas suivi la formation.

*La formation du Pacte1 a amélioré la discipline des élèves coachés durant la période.*

**Réduction des retards :** En 2009-2010, la proportion des élèves coachés qui ne viennent pas en retard au lycée est de 57,94% contre 41,33% dans la sous population non coachés. Cette proportion est en baisse en 2010-2011 en passant à 43,50% dans la sous population des élèves coachés ; alors qu'elle est en augmentation chez les élèves non coachés à raison de 51,85%.

*Le programme du Pacte1 a réduit davantage les retards des élèves coachés que ceux des élèves non coachés.*

### **3) Rupture sociale : la socialisation des élèves s'est améliorée**

**Participation aux travaux collectifs :** En 2009-2010, 34,26% des élèves coachés, déclarent participer aux travaux collectifs contre 19,21% des élèves non coachés. En 2010-2011, ces proportions sont passées à 44,94% contre 47,56%. Ces proportions sont presque identiques entre le sous groupe des élèves coachés et sous groupe des élèves non coachés comme le montre le Tableau n°28.

**Perception de l'ambiance de la classe:** En 2009-2010, 85,19% des élèves qui ont bénéficiés de la formation du Pacte1 ont déclaré avoir une perception positive de l'ambiance de leur classe, contre 14,81% qui considèrent que l'ambiance de leur classe est plutôt mauvaise. En 2011, la proportion des élèves coachés qui estiment que l'ambiance est bonne dans leur classe est passée à 94,87%, contre 57,53% des élèves non coachés.

*Le programme du Pacte1 tend à améliorer l'ambiance de la classe dans la sous population des élèves coachés. Les élèves coachés déclarent davantage que l'ambiance est bonne dans leur classe que les élèves non coachés.*

Les avis des enseignants interrogés sont mitigés quant à l'appréciation de l'ambiance de la classe des élèves formés au dispositif du Pacte1. 39,4% estiment que l'ambiance est plutôt bonne contre 39,4% autres enseignants qui estiment que l'ambiance est plutôt mauvaise.

#### **Isolement: amélioration**

En 2010-2011, les élèves interrogés déclarent avoir des copains ou des copines en classe à 88,80% contre 11,20% qui s'estiment isolés. Les élèves coachés se sentent davantage moins isolés à 91,01% contre 8,99% qui s'estiment isolés. Ces proportions sont faibles chez les élèves non coachés respectivement : 82,93% et 17,07%. En 2009, les élèves formés au Pacte1, estiment à 37,74% d'entre eux, que leur classe est solidaire contre 62,26% qui estiment que leur classe n'est pas solidaire ; alors que seulement 23,29% des 601 élèves non coachés estiment que leur classe est solidaire. En 2011, sur les 149 élèves coachés 55,03% estiment que la classe est solidaire contre 34,38% des 64 élèves non coachés qui ont répondu à la question.

*Le programme du Pacte1 tend à améliorer davantage la solidarité entre les élèves coachés.*

Quant à l'intégration, en 2009-2010, les élèves formés au Pacte1 estiment à 76,64% qu'ils ne sont pas bien intégrés contre 79,70% des élèves non coachés. Ces proportions s'améliorent davantage dans la sous population des élèves coachés en 2011 en passant 90,60% contre 81,25%. Les enseignants interrogés, estiment à 18,2% que les élèves formés au dispositif du Pacte1, se sentent mieux intégrés dans leur classe contre 81,8% qui estiment que ces élèves ne se sentent pas intégrés dans leur classe.

*Le programme du Pacte1 tend à améliorer davantage l'intégration sociale des élèves coachés.*

#### **4) Rupture identitaire: amélioration de la gestion du conflit du passage de l'adolescent à l'adulte :**

**Les relations des lycéens avec le personnel enseignant:** Les enseignants estiment à plus 84,9% que les élèves formés au Pacte1 sont violents verbalement, même s'ils considèrent que leurs relations avec ces élèves est plutôt bonne (51,5%).

En 2011, les élèves interrogés estiment à 67,57% avoir de très bonnes relations avec les enseignants contre 32,43% qui estiment n'avoir pas de relations avec leurs enseignants. Sur les 177 élèves coachés, 70,62% estiment avoir des bonnes relations avec leurs enseignants contre 29,38%.

Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont respectivement 61,73% et 38,27%. Les enseignants estiment à 84,8% que les élèves formés au dispositif du Pacte1 se sentent isolés; et à 69,73% qu'un certain nombre de ces élèves présentent des carences affectives.

**Les relations avec le personnel administratif :** Sur les deux ans, en moyenne, les élèves estiment avoir des bonnes relations avec le personnel administratif à 65,64% contre 34,36% qui estiment ne pas avoir de bonnes relations avec le personnel administratif. La proportion des élèves coachés qui déclarent avoir de « bonnes relations avec l'administration » est plus forte que celle des élèves non coachés. Elle est de 72,88% contre 56,79% ; alors que la proportion des élèves qui déclarent avoir des « mauvaises relations avec l'administration » est forte chez les élèves non coachés (43,31%) que chez la population coachée (27,12%).

*Le programme du Pacte 1 tend à améliorer la socialisation des élèves coachés.*

#### **Rupture cognitive: les performances scolaires mitigées**

En 2009-2010, les élèves formés au Pacte1 éprouvent à 70,37% des difficultés d'apprentissage contre 82,72% des élèves non coachés. Ces proportions augmentent faiblement en 2010-2011 dans la sous population des élèves coachés, où les élèves déclarent éprouver des difficultés représentent 71,35% ; alors que cette augmentation est plus forte dans la sous population des élèves non coachés, cette proportion est de 87,64%.

19,44% des élèves coachés estiment « avoir besoin de plus de temps pour faire leur devoir» contre 80,55% qui considèrent qu'ils n'ont pas besoin de plus de temps pour faire leur devoir. Dans la population des élèves non coachés, 22,39% estiment « ne pas avoir besoin de plus de temps pour faire leur devoir ». En 2011, la proportion des élèves déclarant « avoir besoin de plus de temps de travail pour faire les devoirs », est passée 30,12%, contre 69,88% qui déclarent « n'avoir pas besoin de plus de temps ». Cette proportion représente 32,58% dans le sous groupe des élèves coachés et 24,69% dans le sous groupe des élèves non coachés. Les enseignants interrogés estiment

à plus de 84,9% que les élèves formés au dispositif du Pacte1, ont besoin de plus de temps pour leurs devoirs.

*Le tiers des élèves interrogés a besoin de plus de temps pour faire les devoirs.*

En 2009-2010, parmi les élèves coachés, 68,52% ont déclaré avoir eu une note supérieure à 10 sur 20, contre 31,34% qui ont déclaré avoir eu une note moyenne de moins de 10 sur 20 ; alors que ces performances sont respectivement de 83,89% et 16,11% dans la sous population des élèves non coachés.

L'analyse des données quantitatives annuelles des établissements, montre que la moyenne annuelle des notes des élèves coachés (7,72/20) est légèrement plus élevée que celle des élèves qui n'ont pas été coachés (7,36). Ce sont les classes qui n'ont pas été coachées qui ont la plus forte moyenne (14,3 sur 20) par rapport à la moyenne des classes ayant des élèves qui ont été coachés (12,99 sur 20). Quant à la moyenne la plus faible de l'année (3,81 sur 20), les élèves des classes coachées enregistrent une note légèrement supérieure à 3,81 sur 20 par rapport à celle des classes non coachées (3,56 sur 20).

En 2010-2011, les fiches établies par les établissements montrent que la note moyenne semestrielle de l'ensemble des élèves enquêtés est en baisse, en passant de 10,45/20 à la première vague à 8,11/20 à la deuxième vague. Cette tendance se confirme dans les deux sous populations quelque soit le type de note (haute ou basse). Dans la sous population des élèves coachés, la note moyenne est passée de 10,25 à 7,72/20 ; alors qu'elle est passée de 10,65 à 8,49/20 dans la deuxième sous population. La note la plus haute pour l'ensemble des élèves évalués est passée de 13,78/20 à 11,03/20. Pour la sous population des élèves coachés, cette note est passée de 13,80 à 10,74/20 contre 13,76 et 11,31/20 pour les élèves non coachés.

*La formation au dispositif du Pacte1 influence faiblement les performances scolaires des élèves formés.*

**Le nombre de décrocheurs évolue plus lentement dans la sous population des élèves coachés que dans celle des élèves non coachés:**

En 2009-2010, le nombre des élèves qui abandonnent définitivement la classe de seconde est moins forte (5 abandons) dans les classes qui ont suivi le dispositif de formation du Pacte1 que les classes qui n'ont pas suivi cette formation (5,33 abandons). En 2010-2011, le nombre de décrocheurs est passé de 21 à 34. Le taux moyen de décrochage qui est mesuré par le rapport entre le nombre des élèves d'une classe ayant quitté définitivement le système éducatif avant de terminer la scolarité et le total des élèves de cette classe au cours d'une période, est passé de 6,71% à 11,04%. Le nombre des élèves qui ont décrochés est plus important dans la population des élèves non formés au programme du Pacte1 (7) que dans celle des élèves formés au programme du Pacte1 (3). Le taux de décrochage est moins élevé dans la population des élèves formés au programme du Pacte1

(15%) que les élèves non formés au programme du Pacte1 l'année dernière (17,07%).

***La formation au dispositif du Pacte1 tend à réduire le taux de décrochage scolaire dans les classes des élèves formés.***

En 2009-2010, quelle que soit la sous population, ce sont les élèves qui ont une note moyenne de plus de 10 sur 20 (37,00%) qui souhaitent majoritairement quitter le monde éducatif pour aller travailler. La répartition des élèves par sexe, montre que ce sont les garçons qui préfèrent plus le travail rémunéré (37,00%) que les filles (36,72%) et qu'il y a davantage des indécis chez les filles (52,15%) que chez les garçons (47,84%).

La répartition des réponses par établissement montre que les lycées de banlieue représentent plus de 61,75% des élèves qui préfèrent le travail rémunéré (l'Essonne (91) : 44,70%, les Yvelines (78) : 24,62% et 3,41%) contre 38,25% à Paris. Le nombre d'élèves indécis suit les mêmes proportions respectivement de 52,16% et 47,84%.

En 2011, parmi les 190 des élèves coachés qui ont répondu aux questionnaires (69,43%), la proportion des élèves qui souhaitent poursuivre leur formation au lycée baisse à 45,79%, contre une augmentation de ceux qui souhaitent devenir apprentis (23,16%), 17,36% qui souhaitent sortir du système éducatif, alors que 13,68% seulement sont indécis. Cette tendance s'observe aussi dans la sous population des élèves non coachés (30,64%), où ces proportions sont de 35,71%, 22,61%, 15,47% sauf en ce qui concernent les indécis, avec une proportion de 26,21%.

Cinq profils du décrocheur potentiel se dégagent dont le décrocheur désengagé est le plus représentatif :

- **les décrocheurs discrets** : ce sont les élèves qui aiment l'école, qui sont engagés, qui ne présentent aucun problème comportemental et qui ont un rendement scolaire faible. Ce groupe est représenté par les élèves indécis face à la question sur la préférence du travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20. En 2009 ils représentent 40% de l'effectif contre 25,11% en 2011;

- **les décrocheurs inadaptés** : ce sont des élèves qui ont des échecs scolaires, des problèmes comportementaux et qui proviennent de familles difficiles. Ils préfèrent le travail rémunéré et ont une note supérieure à 15 sur 20. Ils étaient 32,82% en 2009 contre 20,92% en 2011;

- **les décrocheurs désengagés** : ce sont des élèves qui ne présentent pas de problèmes de comportement et qui ont des notes dans la moyenne, mais sont très désengagés face à leur scolarisation. Ils préfèrent le travail rémunéré et ont une note moyenne comprise entre 10 et 15 sur 20. En 2009, 43,13% contre 59,49% en 2011;

- **les décrocheurs sous-performants** : ce sont les élèves qui sont en situation d'échec scolaire et

désengagés face à leur scolarisation. Ils présentent des troubles d'apprentissage, mais aucun trouble de comportement. Ce groupe représente les élèves qui préfèrent le travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20. Ils étaient 24,05% en 2009 contre 20,80% en 2011;

- **les décrocheurs performants** : ce sont les élèves qui ne présentent pas de problèmes de comportement et qui ont des notes supérieures à la moyenne, mais qui sont très désengagés face à leur scolarisation. Ce groupe est celui constitué par les élèves indécis qui ont une note moyenne supérieure à 10 sur 20. En 2009 ils étaient 18,18% contre 12,41% en 2011.

### Conclusion

Ces résultats doivent être relativisés compte tenu des dysfonctionnements et des moyens de les réguler:

- institutionnels créés par la divergence de la durée du projet inscrite dans la convention dans son annexe, et que l'avenant signé trop tardivement n'a pu corriger à temps;
- administratifs au niveau des établissements qui n'ont pas mis en place un suivi rigoureux des résultats des élèves engagés dans le projet de la seconde jusqu'à la terminale. D'où la nécessité de standardiser les modalités de calcul des différents indicateurs du décrochage: le taux d'absentéisme, le taux de retard, le taux de socialisation, le taux de décrochage,..... Un observatoire national du décrochage scolaire permettra cette standardisation des données;
- opérationnels au niveau du maître d'œuvre qui n'a pas respecté rigoureusement le principe de parité entre les classes témoins et les classes expérimentales dans établissements pour permettre la validité interne des résultats. Cette validité exige aussi, la prise en compte des spécificités des établissements selon les zones d'éducation, les types d'établissements et les métiers.

La gouvernance du programme exige une instance de régulation regroupant les représentants de toutes les parties prenantes de la vie éducative dans les lycées professionnels sous l'autorité d'un délégué ministériel.



## PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE .....	17
Première partie: Expérimentation .....	18
I-1- Les objectifs du projet et la nature de l'action expérimentée.....	18
I-2- Influence de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet.....	22
I-3- Objectifs, problématique et modalités de l'évaluation .....	23
I-II- Résultats et analyse .....	31
I-II-2- Les résultats qualitatifs .....	39
I-II-3- Le profil de l'élève décrocheur.....	40
I-II-4- Le cas des élèves de classe de première formés au programme du Pacte1 en 2009-2010. ....	41
Evaluation des résultats des élèves de classe de première formés au programme du Pacte1 en 2009-2010. ....	44
Deuxième partie : Enseignements de politique publique et généralisation de l'expérimentation.....	46
II-I- Enseignements pour les politiques publiques.....	46
II- II- Les recommandations pour la généralisation de l'expérimentation .....	48
CONCLUSION GENERALE .....	49
Bibliographie .....	51
ANNEXES .....	53
Troisième partie : Bilan financier .....	62





## INTRODUCTION GENERALE

Le présente rapport est la synthèse des résultats des trois années de l'expérimentation de la lutte contre le décrochage scolaire des élèves des lycées d'enseignement professionnel en Ile de France, diligentée par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, bureau des actions territoriales et interministérielles du Haut commissariat à la jeunesse, à travers la Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, défini un projet intitulé « Expérimentation pour les jeunes », afin de diminuer le décrochage des élèves des classes de seconde professionnelle, grâce à un accompagnement favorisant l'entraide et le diagnostic le plus précoce possible des situations de rupture ou de difficultés.

La mise en place du dispositif expérimental a été confiée à l'association « Réussir Moi Aussi » (RMA) qui en a assuré la maîtrise de l'ouvrage du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2012.

**Problématique:** L'expérimentation vise à identifier et à maîtriser les facteurs déclenchant le phénomène du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. Le décrochage scolaire est un processus par lequel l'élève quitte l'institution, abandonne ses études et arrête définitivement le cursus scolaire en cours avant qu'il ne soit terminé. Il touche en France 17% des 700.000 lycéens. L'expérimentation vise surtout à réduire le phénomène du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. D'après l'INSEE (2010)<sup>3</sup> : « Avec 11,8 % de « sorties précoces » du système scolaire parmi les 18-24 ans en 2008, la France est légèrement au-dessus de la cible des 10 % visée par l'Union européenne d'ici 2020 ». Le décrochage scolaire revêt les formes caractéristiques suivantes :

- Rupture scolaire : absentéisme
- Rupture sociale : désocialisation, tension généalogique
- Rupture cognitive : désintérêt de l'école ou du métier
- Rupture identitaire : conflit du passage de l'adolescent à l'adulte.

---

<sup>3</sup> INSEE (2010) : Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, juillet 2010, p.8

**Hypothèse:** L'expérimentation visait à montrer que les élèves sont les premiers témoins du décrochage scolaire et que la dynamique de groupe contribue fortement à la réussite scolaire des élèves dès la classe de seconde professionnelle.

**Résultats attendus :** Dans le cadre de ce programme, le cahier des charges avait centré l'évaluation autour des indicateurs suivants à surveiller dans les établissements:

- le nombre des classes participantes;
- le nombre d'élèves participants;
- le nombre d'absences autorisées par élèves;
- le nombre d'absences non autorisées par élèves;
- le nombre de sanctions disciplinaires (colles, avertissement, blâmes, mis à pied,...);
- la note moyenne de la classe testée et de la classe témoin.

## **Première partie: Expérimentation**

### **I-1- Les objectifs du projet et la nature de l'action expérimentée**

L'objectif de l'expérimentation est de leur permettre d'en retrouver et de leur montrer qu'ils peuvent réussir ensemble dans un nouveau mode de vie. Cela suppose l'envie de croire en soi-même, en ses ressources et de tirer parti de ce que le lycée professionnel peut apporter à l'élève. Ces objectifs sont déclinés en une méthode innovante : le Kaizen. C'est un processus collectif d'amélioration continue, mis en place notamment dans les entreprises japonaises avec les cercles de qualité et dont la finalité est :

- d'améliorer la contribution individuelle des élèves à un objectif collectif ;
- de suivre et d'évaluer en permanence les indicateurs de performance par rapport aux objectifs fixés.

**I-I- 1- Les objectifs du projet :** Les principaux indicateurs intrinsèques définis dans le projet sont :

Compétences sociales	Apprentissages
<ul style="list-style-type: none"> <li>• absentéismes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• non maîtrise de la langue</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• retards</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté à comprendre une consigne scolaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• passages à l'infirmierie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté à s'organiser (temps – méthodes)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• non respect du règlement – oubli du matériel – travail bâclé, non rendu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lenteur d'exécution et/ou difficulté de concentration</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté à s'intégrer, à communiquer : isolement, mutisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• travail insuffisant à la maison</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté de comportement : incivilités, agressivité, somnolence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• chute des résultats scolaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• problèmes sociaux et/ou familiaux</li> </ul>	

### **Le chronogramme des évaluations**

Le chronogramme prévoyait quatre évaluations par année comme l'indique le schéma du tableau n°1. Mais, il ne tient pas compte des périodes de stage, variables selon les établissements, et des contraintes particulières des périodes de rentrée scolaire et de départ en vacances qui posent le problème de disponibilité des élèves, des enseignants et du personnel de direction des établissements.

*D'où il a été nécessaire d'adapter les évaluations aux rythmes du cycle des établissements, à raison d'une évaluation à la fin de chaque semestre scolaire.*

**Tableau n°1 : Le chronographe du projet**



**I-I- 2- L'action expérimentée :** L'expérimentation vise surtout analyser et à réduire le phénomène du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. Le décrochage scolaire est souvent synonyme de « démobilisation scolaire » (R.Baillon (1995)) ou d' « exclus de l'intérieur » (P.Bourdieu et P.Champagne(1992)). Il s'agit d'un phénomène multi dimensionnel de rupture traumatique scolaire de l'élève, par lequel, sous l'effet des facteurs endogènes et exogènes, celui-ci, soumis à l'obligation scolaire et d'assiduité, abandonne progressivement ses études sans terminer son cursus. Il s'observe par une fréquentation distendue, un désintérêt de l'école et du lien social.

L'instruction n°09-060 JS du 22 avril 2009 adresse des directives aux préfets et aux recteurs d'académie en matière de décrochage scolaire et de l'accompagnement des sortants sans qualification du système scolaire, notamment en matière de repérage des décrocheurs de la formation initiale, de construction locale des dispositifs d'accompagnement et d'expérimentation de prévention et de traitement des sorties précoces de formation initiale, a placé l'absentéisme comme le premier indicateur du décrochage. Il se manifeste lorsqu'un élève s'absente au moins 4,5 jours dans le même mois. Ce phénomène touche 4% des lycéens de classe de seconde de l'enseignement général contre 10% de ceux de l'enseignement professionnel.

La circulaire n°2004-054 du 23\_3\_2004 (MENE04000620C) a fixé les responsabilités des acteurs de l'éducation nationale quant au contrôle et à la prévention du phénomène. Dans ces

responsabilités, l'établissement du second degré assume le dépistage et le traitement des absences (cahier des présences, établir une relation de confiance avec la famille), l'inspecteur d'académie, le directeur des services départementaux de l'éducation nationale contrôlent l'assiduité, alors que le recteur définit les orientations générales de lutte contre l'absentéisme scolaire et veille à la cohérence de la lutte contre l'absentéisme.

Les objectifs du projet sont déclinés en une méthode innovante: le *Kaizen*. C'est un processus collectif d'amélioration continue, mis en place notamment dans les entreprises japonaises avec les cercles de qualité et dont la finalité est d'améliorer la contribution individuelle des élèves à un objectif collectif, de suivre et d'évaluer en permanence les indicateurs de performance par rapport aux objectifs fixés. Le mot *Kaizen* est la fusion des deux mots japonais *kai* (changement) et *zen* (bon). La méthode consiste à analyser pour rendre meilleur une situation organisationnelle. Il s'agit d'inciter chaque travailleur à réfléchir sur son lieu de travail et à proposer des améliorations continues. Le processus repose sur :

- une réorientation de la culture de l'entreprise ;
- la mise en place d'outils et concepts comme la roue de Deming (cycle PDCA), les outils du TQM (gestion globale de la qualité), un système de suggestion efficace et le travail en groupe;
- la standardisation des processus ;
- un programme de motivation (système de récompense, satisfaction du personnel) ;
- une implication active du management pour le déploiement de la politique ;
- un accompagnement au changement.

Cette méthode de gestion de la qualité est un processus d'améliorations concrètes, simples et peu onéreuses réalisées dans un laps de temps très court. Mais elle est tout d'abord un état d'esprit qui nécessite l'implication de tous les acteurs. Dans le cadre de ce projet, elle a été mise en œuvre dans chaque établissement par un coach recruté par le maître d'œuvre. Après avoir formé séparément les élèves de seconde et les professeurs délégués volontaires, aux principes du *Kaizen*, le coach travaille tous les vendredi avec les élèves selon un programme où chaque élève, chaque professeur délégué est un acteur de la vie du groupe.

Mais, ce programme se déroule dans un contexte socio politique national de méfiance du personnel de l'éducation nationale vis-à-vis de l'Etat, suite à la politique du gouvernement de réduire les postes des enseignants et le budget de l'éducation nationale. Cela limite la participation à la fois des établissements, des enseignants et des personnels administratifs au

projet qui voient dans ces mesures d'expérimentation, un surcroît de leur charge de travail sans contre partie financière.

## **I-2- Influence de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet**

Deux points essentiels ont nécessité l'intervention de l'évaluateur auprès du concepteur du projet:

**a) Le respect des principes de validité interne des résultats: la parité entre les classes expérimentales (coachées) et les classes non expérimentales (non coachées) et la représentativité de l'échantillon par rapport à l'espace géographique étudié.**

Dans le choix des établissements sur la base du volontariat, l'évaluateur a recommandé le respect du principe de parité entre les classes dans les établissements et l'équilibre qualitatif entre les filières (métiers du tertiaire et de l'industrie) et leur situation géographique (banlieue et Paris), afin d'assurer la validité interne des résultats. Mais l'expérimentateur n'a pas respecté ces principes, faute d'établissement et de classes volontaires de taille équivalente.

De la vague 1 à la vague 2, nous constatons une forte baisse du taux de réponse de 66,29%, mesurée par la variation du nombre des élèves répondant aux questionnaires sur le nombre des élèves concernés par le dispositif entre les deux vagues. Cette baisse s'explique par le fait que les lycées professionnels ont des rythmes scolaires différents de départ en stage professionnel obligatoire d'un mois. Certains partent dès fin avril et terminent leur stage vers fin mai ou juin, d'autres partent vers fin mai et reviennent vers fin juin. A cette date, les élèves ne peuvent plus être réunis dans une salle pour faire une évaluation. D'où, la nécessité d'adapter l'évaluation aux rythmes scolaires de chaque établissement et de faire les évaluations durant la même période.

**b) Le décalage entre la période de l'expérimentation et la période de l'évaluation :** La convention API n°463 du 22 avril 2010 signée entre les parties, ne prévoyait en son article 2 que deux ans d'expérimentation, alors que son annexe fixe la durée de l'évaluation à trois ans. Cette information a engendré beaucoup de difficultés dans l'évaluation des résultats des élèves durant la dernière année.

L'évaluateur a proposé aux parties, un projet d'avenant devant porter la durée du projet du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 juin 2012. Mais, cet avenant ne sera signé que le 22 avril 2012, alors que

les établissements, avaient refusé depuis janvier 2012 de retourner à l'évaluateur les fiches d'évaluation, au motif que « leur participation au projet ne portait que sur deux ans ». La signature très tardive de cet avenant entre les parties n'a rien changé à la situation d'autant que le comité de pilotage a arrêté son activité dès la fin de l'expérimentation en 2011 (annexe n°1). Après cette date, toutes les interventions de l'évaluateur auprès du dit comité pour obtenir son action auprès des établissements sont restées sans effet.

### **I-3- Objectifs, problématique et modalités de l'évaluation**

#### **I-3-1- Problématique et méthodologie mise en œuvre**

Un protocole d'évaluation a été validé par les parties dès janvier 2010 permettant de recueillir les données auprès des établissements à partir de deux sources:

- des fiches d'évaluation quantitative adressées à chaque proviseur de lycée, contenant les données synthétiques périodiques concernant les classes engagées dans le dispositif et celles servant de témoin dans les lycées professionnels. Seules, les fiches des lycées ayant respecté le principe de parité des classes ont été analysées, afin de garantir le plus d'objectivité possible;
- des questionnaires anonymes administrés à l'élève et l'enseignant par l'évaluateur à la fin de chaque trimestre, afin de réduire la résistance du personnel administratif et des élèves. Certains établissements ayant souhaité administrer et envoyer eux-mêmes les documents à l'évaluateur par courrier, afin de ne pas trop attirer l'attention des personnels et des syndicats.

Ces différentes fiches ont été conçues par l'évaluateur et approuvées par le comité de pilotage après les amendements des parties.

Le cahier des charges avait centré l'évaluation autour des indicateurs suivants à surveiller dans les établissements:

- le nombre des classes participantes;
- le nombre d'élèves participants;
- le nombre d'absences autorisées par élèves;
- le nombre d'absences non autorisées par élèves;
- le nombre de sanctions disciplinaires (colles, avertissement, blâmes, mis à pied,...);
- la note moyenne de la classe testée et de la classe témoin.

Ces indicateurs devant permettre d'élaborer le profil type de l'élève décrocheur dès la classe de seconde de lycée professionnel en Ile de France et de suivre son évolution en classe de première et de terminal.

Les résultats semestriels des deux premières années (2009-2010 et 2010 et 2011) de l'évaluation ont été présentés aux membres du comité de pilotage composé essentiellement des établissements et de l'académie de Paris et des partenaires parisiens (annexe n°2); alors que son extension à l'ensemble des académies participants était nécessaire.

### **I-3-2- Validité interne**

#### **a) Périmètre du projet d'expérimentation : les lycées professionnels de l'Ile de France**

##### **Les établissements : le principe du volontariat**

A l'origine du programme, 12 établissements avaient été prévus sur la base du volontariat. En 2009-2010, 10 lycées professionnels ont effectivement été engagés dans le programme, dont 50% dans le département de Paris (75), 20% dans le département des Yvelines (78), 20% dans l'Essonne (91) et 10% dans la Seine Saint-Denis (93). Il a été constaté que 9 lycées ont répondu positivement à l'expérimentation dont 55,56 % dans Paris (75), 11,11% dans Les Yvelines (78), 22,22% dans l'Essonne (91) et 11,11 % dans la Seine Saint-Denis (93) (Annexen°5). La sur représentation de l'académie de Paris se confirme en 2011. Sur les 8 établissements qui ont participé au projet contre les 12 initialement prévus, 62,50% sont dans l'académie de Paris, 25,00% de l'académie de Versailles et 12,50% de l'académie de Créteil (94) (Annexe n°6).

*Les établissements participants sont inégalement répartis sur les académies de l'Ile de France.*

Les 2 lycées de l'Essonne (Jean Perrin et Jean Monnet) qui avaient commencé le programme en 2009-2010 avec des classes témoins, ont quitté définitivement le programme à la demande de l'inspection académique en 2011. A Paris, le lycée Enquetil a également quitté le programme sous la pression des enseignants, après une année de participation. Le lycée Corbon (75), formant au métier du secrétariat et le lycée Van Gogh (78) ont intégré le dispositif en 2011. En moyenne, 8 établissements ont participé au projet.



*Les établissements désignés d'office par l'inspection quittent plus rapidement le programme que les établissements volontaires contactés par l'expérimentateur.*

**b) Les classes : non respect de la parité des classes coachées et les classes non coachées**

30 classes étaient prévues pour le dispositif du Pacte1 de formation contre le décrochage en 2009-2010, dont 15 pendant l'intervention ou coachées (2G1), 15 en témoin ou non coachées (2G2T). En 2009-2010, il a été constaté que seulement 28 classes ont été concernées par le dispositif dont : 42,86% à Paris et 57,14% en banlieue (Annexe n°5). Sur ces 28 classes coachées, 6 seulement ont suivi la formation du Pacte1, contre 22 qui n'ont pas suivies la formation du Pacte 1. Dans les 6 classes coachées, 66,67% sont à Paris (75), 22,22% sont dans les Yvelines (78) et 11,11% sont en Seine Saint-Denis (93). Aucune classe de l'Essonne (91) n'a été formée au dispositif du Pacte1 en 2009-2010. Parmi les 22 classes qui n'ont pas suivies la formation du Pacte 1, 52,63% sont dans l'Essonne (93), 31,58% sont à Paris, 10,53% sont dans les Yvelines (78) et 5,26% sont en Seine Saint-Denis (93).

En 2010-2011, sur les 15 classes prévues pour l'expérimentation, 10 ont effectivement été engagées dans le programme. Soit un taux d'engagement de 66,67% des classes prévues. Les classes ont des effectifs très variables allant de 8 à 28 élèves (Annexes n°5 et 6).

*Cinq établissements seulement sur huit ont respecté le principe de parité entre les classes coachées et les classes non coachés.*

**c) Les séminaires de cohésion ont une très forte disparité des séances de séminaire de formation** entre les établissements allant de 7 séances dans le lycée Ledoux (93) à 14 séances dans le lycée Guimard (75). Cette disparité explique dans une large mesure, le retard enregistré dans l'exécution du programme et l'administration des questionnaires aux élèves et aux enseignants durant les deux années. Au 03 mai 2011, seulement 50% des LP avaient terminé les séances. Au 27 mai 2011, les 81 séances de formation ont été terminées dans l'ensemble des établissements; alors qu'avec les examens de fin d'année et les stages, l'année scolaire pour les classes concernées par le projet, était quasiment terminée (Tableau n°2).

**Tableau n°2: L'état d'avancement du programme de formation dans les lycées professionnels d'Ile de France en 2010-2011**

Etablissements par académie	Date de fin du coaching	Date séminaire de cohésion	Nombre de séances de coaching
Lescot (75)	27 mai 11	27 septembre 10	14
Quinet (75)	13 mai 11	27 et 28 septembre 10	9
Corbon (75)	16 mai 11	03 janvier 11	10
Chennevière Malezieux (75)	17 mai 11	28 septembre 10	11
Guimard (75)	15 mars 11	17 septembre 10	14
Ledoux (93)	6 avril 11	24 septembre 10	7
Bleriot (78)	4 mars 11	7 et 14 octobre 10	8
Van Gogh (78)	7 février 11	27 septembre 10	8
Total			81

#### **d) La faible mobilisation des enseignants**

En 2009, 66 enseignants étaient mobilisés pour le programme dans les établissements. Le taux de participation des enseignants est en moyenne de 22,61%. En 2011, le nombre d'enseignants est passé à 20 seulement en moyenne avec seulement 10 enseignants au dernier semestre.

#### **e) La relative bonne mobilisation des élèves**

Durant les deux évaluations qui ont été faites en 2009-2010, 444 élèves au total ont participé au programme sur les 625 élèves prévus par le dispositif, soit un taux de réalisation de 71,04%. Parmi ces élèves, 15,17% ont été coachés contre 84,83% qui n'ont pas été coachés. En 2011, 213 élèves seulement ont participé au projet sur les 365 prévus dont 69,95% des élèves coachés contre 30,05% des élèves non coachés.

*Les élèves coachées ont été mieux mobilisés à la deuxième qu'en première année du programme.*

#### **Répartition des élèves selon le sexe :**

En 2009, 48,31% des élèves sont des garçons contre 51,69% de filles (Tableau n°3). Dans la sous population des élèves coachés (108), les garçons représentent 67,59% contre 32,41% ; alors qu'il y a davantage de filles (55,13%) que de garçons (44,87%) dans la sous population des élèves non coachés.

En 2011, la répartition des élèves par sexe montre que les garçons représentent 76,06% des effectifs contre 23,94% de filles. 69,95% des élèves ont été coachés contre 30,04% des élèves non coachés. Dans la sous population des élèves coachés, les garçons ne représentent plus que 52,58% contre 47,42% de filles. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont passées de 78,13% à 21,87%.

**Tableau n°3 : Répartition des élèves par sexe**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Masculin	75	268	343	130	65	195
Féminin	36	332	368	48	16	64
Total	111	600	711	178	81	259

*Les élèves enquêtés sont davantage des garçons que des filles.*

### **Répartition des élèves par formation : domination du tertiaire et du bâtiment**

En 2009, 63,76% des élèves ont déclaré apprendre les métiers du tertiaire, contre 19,66% des métiers de l'industrie, 9,13% les métiers du bâtiment et 7,44% des métiers agricoles. Parmi les élèves coachés, 40,74% déclarent apprendre les métiers du Bâtiment contre 33,33% des métiers du tertiaire et 25,00% des métiers industriels et 0,93% des métiers agricoles; alors que les élèves non coachés apprennent davantage les métiers du tertiaire (69,04%) contre 18,71% des métiers industriels, 3,64% des métiers du bâtiment et 0,50% des métiers agricoles.

En 2011, sur les 259 élèves enquêtés, 49,42% ont déclaré apprendre les métiers du tertiaire, 35,91% dans l'industrie, 14,29% les métiers du bâtiment. Dans la sous population des élèves coachés, ces proportions sont respectivement de 54,24%, 26,55% et de 19,21%. Dans la sous population des élèves non coachés, ce sont les métiers de l'industrie qui sont majoritaires avec 56,79% des élèves formés dans l'industrie, suivis de ceux formés aux métiers du tertiaire 39,57% et de 3,70% de ceux formés aux métiers du bâtiment.

*Le métier de l'élève de seconde de lycée professionnel interrogé est majoritairement dans le secteur tertiaire et le bâtiment.*

En 2010-2011, l'académie de Paris avec ses 6 établissements concernés par le projet, représente plus de 59,28% des élèves, essentiellement dans les métiers du Commerce et de la Vente (32,13%) (Tableau 3 bis).

**Tableau n°3bis: Répartition des élèves coachés par métiers et par académie en 2010-2011**

	Commerce/vente	Industrie et bâtiment	Compta/Secrétariat	Total	%
Paris	71	36	24	131	59,28%
Versailles		38	28	66	29,86%
Créteil		24		24	10,86%
Total	71	98	52	221	100,00%
%	32,13%	44,34%	23,53%	100,00%	

**f) Les facteurs endogènes du décrochage scolaire liés à l'élève**

**Lieu de résidence : les élèves enquêtés habitent majoritairement à Paris plutôt qu'en banlieue.**

En 2009, la population interrogée habite majoritairement en banlieue : 43,18% des élèves habitent dans le département de l'Essonne (91), 33,58% à Paris (75), 10,29% dans les Yvelines (78), 6,71% qui habitent en Seine-Saint-Denis (93) et 1,85% dans les autres départements (92 et 94) de l'Ile de France. En 2011, sur les 178 élèves coachés, 72,32% habitent Paris, 14,69% dans les Yvelines, 10,17% en Seine Saint-Denis et 2,82% proviennent d'autres départements. Sur les 114 élèves non coachés (31,27% des élèves enquêtés), 55,56% habitent à Paris, 35,80% habitent en Yvelines, 3,70% habitent en Seine Saint-Denis et 4,94% habitent dans d'autres départements.

**Distance entre le lycée et le domicile : les élèves enquêtés habitent majoritairement à moins de 30km du lycée.**

En 2009, Plus de 41,04% des élèves interrogés déclarent habiter à plus de 30 km de leur lycée contre 58,96% qui habitent à moins de 30 km de leur établissement. Plus de 71,03% des élèves qui ont suivis la formation du Pacte1, déclarent habiter à moins de 30km de leur lycée contre 28,93% qui habitent à plus de 30 km de leur lycée. En revanche ces proportions changent pour la population des élèves qui n'ont pas suivi la formation du Pacte1, à raison respectivement de 51,33% et 48,67%.

En 2011, Plus de 89,58% des élèves habitent à moins de 30km de leur lycée contre 10,42% qui habitent à plus de 30km de leur établissement. Cette tendance s'observe quelle que soit le type de sous population. Les élèves coachés habitent majoritairement à moins de 30km de leur lycée (91,52%%) contre 8,48% qui habitent à plus de 30 km de leur établissement. Ces proportions sont respectivement de 84,18% contre 14,82% pour la sous population des élèves non coachés.

*Les élèves enquêtés habitent majoritairement à moins de 30km du lycée.*

### **Moyens de transport : les transports en commun**

En 2009, les élèves interrogés déclarent utiliser à 79,75% les transports en commun pour se rendre au lycée contre 20,25% qui utilisent les transports privés. Les élèves qui ont suivi la formation du Pacte1, déclarent à 78,45% utiliser les transports en commun contre 79,97% des élèves non coachés. En 2011, 231 élèves déclarent utiliser les transports en commun (83,39%) contre 32 (11,55%) qui se rendent au lycée à pied et 13 (4,69%) seulement qui déclarent utiliser d'autres moyens. Sur 189 élèves coachés (68,23%), 86,60% utilisent les transports en commun contre 12,17% qui viennent au lycée à pied. Ces proportions sont presque identiques dans la sous population des 87 élèves non coachés (31,76%), respectivement 81,61% et 10,34%.

*Les transports en commun sont le moyen de transport privilégié par les élèves enquêtés pour se rendre au lycée.*

### **La Profession du père : « Employé » ou « sans activité »**

En 2009, Les élèves enquêtés déclarent à 32,96% que la profession de leur père est « Employé » et à 17,38% celle d'« Artisan ». Parmi les élèves formés au Pacte1, 27,10% déclarent que la profession de leur père est « Employé » et à 18,69% « Artisan ». Dans la population des élèves non formés au Pacte1, ces proportions sont respectivement de 34,11% et 15,89%. En 2011, plus de 30,50% des élèves déclarent que leur père est « employé » et 31,67% déclarent que leur père n'est pas en activité (retraité ou sans emploi). Ces proportions s'observent quelle que soit le type de sous population. Dans la sous population des élèves coachés, on compte 30,51% et 29,38%. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont de 30,86% et 31,67%.

*Le père des élèves enquêtés est employé ou n'est pas en activité.*

### **La profession de la mère: employée, ouvrière ou est « sans activité ».**

En 2009, 26,94% des élèves ont déclaré que leur mère était « sans activité » à 27,93% et 26,94% « ouvrière ou employée ». Dans la population qui a suivi la formation du Pacte1, les élèves déclarent à 43,93% que la profession de leur mère est « Employée » contre 28,97% dont la profession est « Sans activité » et 10,28% d'« Ouvrière ». Dans l'ensemble des élèves qui n'ont pas suivi la formation du Pacte1, déclarent à 29,85% qu'ils sont les enfants dont la mère est « Ouvrière » contre 27,69% dont la mère est « Sans activité » et 24,05% dont la mère est « Employée ».

Cette tendance se confirme en 2011, 40,93% des élèves interrogés déclarent que leur mère est employée et 40,15% déclarent que leur mère est « sans activité » (retraîtée ou sans emploi). Ces proportions d'observent quelque que soit le type de sous population. Dans la sous population des élèves coachés, ces proportions sont respectivement de 40,11% et de 41,80%. Dans la sous population des élèves non coachés, ces proportions sont de 40,93% et de 40,15%.

*La mère des élèves enquêtés est employée, ouvrière ou est sans activité.*

### **Situation matrimoniale des parents des élèves: « mariés » ou « séparés »**

En 2009, les statuts matrimoniaux des parents des élèves les plus cités sont « célibataires » (27,53%), « mariés » (27,53%) et « séparés » (18,12%). Les élèves formés au Pacte 1 déclarent à 47,22% que leurs parents sont « mariés » contre 17,59% dont les parents sont « séparés » et 12,96% dont les parents sont « célibataires ». La proportion majoritaire des élèves non formés au Pacte1, déclarant que leurs parents sont davantage « Célibataires » à 30,30% contre 24,01% de parents « mariés » et 18,21% de parents « séparés ». En 2011, sur l'ensemble de la population enquêtée, 143 élèves (55,60%) déclarent que leurs parents sont « mariés » contre 71 élèves (27,41%) qui déclarent que leurs parents ne vivent plus ensemble (« divorcés » (17,37%) ou « séparés » (□10,04%)). Ces proportions sont plus importantes dans la sous population des élèves cochés à raison de 58,19%, 16,95% et 7,91% ; alors qu'elles sont moins importantes dans la sous population des élèves non cochés pour les parents mariés (49,38%) et plus importantes pour les parents qui n'habitent plus ensemble: 18,52% de parents divorcés et 14,81% de parents séparés.

**Choix de la formation:** En 2009-2010, sur 539 questionnaires exploitables, plus de 71,09% des élèves interrogés déclarent qu'ils ont choisi eux-mêmes leur métier contre 28,91% qui n'ont pas choisi eux-mêmes leur métier (Tableau n°4). Cette proportion est très importante quelle que soit la sous population: de 64,60% dans la sous population des élèves coachés contre 71,87% dans la sous population des élèves non coachés. En 2010-2011, sur les 265 questionnaires exploitables, 169 élèves enquêtés (63,77%) déclarent qu'ils ont choisi volontairement leur orientation, 18,49% déclarent que c'est le collège qui a choisi pour eux, 12,08% déclarent qu'ils ont bénéficié d'autres sources, et 5,66% déclarent que ce sont les parents qui sont à l'origine de leur orientation actuelle. Ces proportions sont presque identiques à celles de la sous population des élèves coachés, respectivement de 60,99%,

17,58%, 13,74% et 7,69%. Elles sont nettement prononcées dans la sous population des élèves non coachés à raison de 69,51%, 20,73%, 8,54% et seulement 1,73%.

*Ces chiffres sont contraires à ceux observés au niveau national où 85% des élèves des secondes des lycées professionnels n'ont pas choisi eux-mêmes leur métier<sup>4</sup>. Les élèves enquêtés ont choisi majoritairement leur métier eux-mêmes. Plus l'élève choisit son métier, moins il décroche.*

**Tableau n°4: Origine de l'orientation**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Mon choix	73	466	539	112	57	169
Choix des parents	5	17	22	14	1	15
Proposition du conseil de classe	6	86	92	32	17	49
Autre	29	68	97	25	7	32
Total	113	637	750	183	82	265

## I-II- Résultats et analyse

Présentons les principaux indicateurs de performance du programme, à partir des informations relevées dans les fiches d'évaluation adressées aux proviseurs des établissements, afin d'apprécier l'impact du programme sur les facteurs du décrochage scolaire des élèves des lycées professionnels participants.

### I-II-1- Les résultats quantitatifs

Sur les 10 établissements prévus dans le projet seulement 9 établissements ont accepté l'expérimentation en 2009-2010 contre 8 en 2010-2011. Un seul lycée a refusé volontairement de retourner les fiches semestrielles durant les deux années. Sur les 30 classes

<sup>4</sup> JRLLAB A.(2005): « Décrochage du lycée professionnel ou décrocher en lycée professionnel : approche qualitative d'un problème complexe. Journée d'Etudes lycéens décrocheurs, Le mans-roussillon du 23/03/2005, Edusarthe, Inspection académique Sarthe, Académie de Nantes, p.23

dans le projet à raison de 50% de classes cochées et 50% des classes non coachés, en 2009-2010, 28 classes ont été effectivement concernées avec 21,43% de classes coachées contre 78,57% de classes non coachées. Ce nombre est tombé à 15 classes en 2010-2011 à raison de 66,67% des classes coachés contre 33,33% des classes non coachées.

*Les établissements ne respectent pas toujours le principe de parité des classes (égalité entre les classes expérimentales et les classes témoins). Ce qui conduit à relativiser les résultats.*

#### **a) Rupture sociale : le poids de l'absentéisme**

- **Les absences justifiées :** En 2009-2010, 40,37% de la population interrogée estimaient avoir eu moins de 5 absences justifiées au cours du trimestre précédent contre 39,91% estimant avoir eu des absences justifiées comprises entre 5 et 10 durant la même période, et 19,72% qui déclarent avoir eu plus de 10 absences (Tableau n°5). Les absences justifiées sont passées de 142 à la première vague (54,83%) à 114 à la deuxième vague (44,02%). L'analyse de ces absences par catégorie et par vague montre que la catégorie « moins de 5 absences justifiées par semestre » est en baisse, en passant de 41,55% à la première vague à 30,70%; la catégorie des « absences justifiées comprises entre 5 et 10 » est aussi en baisse, en passant de 27,46% à la première vague à 26,32% à la deuxième vague. Alors que la catégorie « les absences justifiées au delà de 10 » est en nette augmentation, en passant de 30,92% à la première vague à 42,98% à la deuxième vague.

**Tableau n°5: Nombre d'absences justifiées □ par catégorie d'élève**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Moins de 5	68	162	230	59	33	92
de 5 à 10	24	275	299	46	23	69
plus de 10	14	161	175	72	25	97
Total	106	598	704	177	81	259

En 2010-2011, 97 élèves enquêtés ont déclaré s'être absents plus de 10 absences par semestre (37,45%), 35,91% ont déclaré moins de 5 absences et 26,64% ont déclaré entre 5 et 10 absences. Ces proportions sont presque identiques dans la sous population des élèves coachés à raison de 41,68%, 33,33% et 25,99%. Dans la sous population des élèves non coachés, c'est la catégorie de « moins de 5 absences par semestre » qui est majoritaire avec 40,74% contre 30,86% pour la catégorie « plus de 10 absences » et 28,40% pour la catégorie



« absences comprises entre 5 et 10 ».

*Les élèves coachés s'absentent en justifiant davantage leurs absences que les élèves non coachés.*

- **Les absences non justifiées:** En 2009-2010, 703 absences non justifiées ont été déclarés par les élèves enquêtés en Ile de France, dont 62,01% pour les élèves coachés contre 37,98% pour les élèves non coachés. Dans la sous population des élèves coachés, les absences inférieures à 5 représentent 76,52%, contre 58,39% dans la tranche allant de 5 à 10 absences et 49,14% pour plus de 10 absences. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont respectivement de 20,22%, 46,44% et 33,34%.

Mais les données quantitatives récoltées auprès des établissements montrent que les élèves coachés ont moins d'absences non justifiées (480 absences non justifiées) que ceux qui n'ont pas été coachés cette formation (594 absences non justifiées) durant la période étudiée.

Dans la promotion des élèves de seconde de 2010-2011, le nombre d'absences non justifiées par les élèves était de 259 dont 68,34% par la sous population des élèves coachés contre 31,66% par les élèves non coachés. Dans la sous population des élèves coachés, les absences inférieures à 5 représentent 67,20%, contre 69,49% dans la tranche allant de 5 à 10 absences et 71,66% pour plus de 10 absences. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont respectivement de 32,80%, 30,51% et 21,34%.

L'analyse des fiches des établissements montre que les heures d'absences non justifiées cumulées pour l'ensemble des élèves participant à l'enquête, sont passées de 4083 h (environ 583,29 jours de 7h) à la première vague à 3275h (467,86 jours de 7h) à la deuxième vague (Tableau n°20). Dans le même temps, les heures d'absence non justifiées des élèves coachés baissent plus que celles des élèves non cochés en passant respectivement de 1885 h (269,29 jours) à la première vague à 1429 h (204,14 jours) à la deuxième vague, et de 2198 h (314 jours) à 1746h (249,43 jours).

**Tableau n°5 bis: Nombre d'absences non justifiées □ par catégorie d'élève**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Moins de 5	176	54	230	84	41	125
de 5 à 10	174	124	298	41	18	59
plus de 10	86	89	175	53	22	75
Total	436	267	703	177	81	259

*Les élèves coachés déclarent s'absenter davantage sans justifier leurs absences que les élèves non coachés. Ces déclarations sont en contradiction avec les chiffres fournis par les établissements où la tendance est plutôt à la baisse des absences non justifiées dans la sous population des élèves coachés.*

**Moins de sanctions disciplinaires :** En 2009-2010, dans la sous population des élèves coachés, 45,79% seulement estiment avoir eu au moins une sanction disciplinaire au cours de ce trimestre contre 54,21% qui déclarent n'avoir eu aucune sanction disciplinaire (Tableau n°6). Dans la sous population des élèves non coachés, ces proportions sont respectivement de 21,72% et 78,28%.

En 2010-2011, les sanctions disciplinaires déclarées par l'ensemble des élèves sont de 259 dont 68,34% pour les élèves coachés contre 31,66% pour les élèves non coachés. Les statistiques des établissements montrent que le nombre des sanctions disciplinaires des élèves est passé en moyenne de 60 à la première vague à 100 à la deuxième vague. Le nombre des sanctions des élèves coachés est passé de 63 sanctions à 48 contre celui des élèves non coachés qui est passé de 37 à 52.

**Tableau n°6: Sanctions disciplinaires par catégorie d'élèves**

	2009-2010			2010-2011		Total
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	
Zéro	58	58	116	100	49	149
1 à 2	35	149	184	45	19	64
entre 2 et 5	9	51	60	21	5	26
Plus de 5	5	9	14	12	8	20
Total	107	267	374	177	81	259

*La formation du Pacte1 a amélioré la discipline des élèves coachés durant la période.*

**Les retards :** En 2009-2010, les élèves enquêtés ont déclaré 707 retards dont 14,92% par les élèves coachés contre 85,08% par les élèves non coachés (Tableau n°7). Les 66 enseignants interrogés estiment à 56,1% que les élèves coachés arrivent en retard. Avec la promotion de 2010-2011, le nombre de retards déclarés par l'ensemble des élèves est passé à 259 dont 68,34% par les élèves coachés contre 31,66% par les élèves non coachés. Entre les deux promotions, le nombre des élèves qui déclarent arrivés très souvent en retard est stable, celui de ceux qui arrivent souvent est passé de 30 à 86, et celui de ceux qui n'arrivent jamais en retard est passé de 62 à 77. Dans la sous population des élèves non coachés, ces proportions de 221 à 15, de 131 à 31 et 248 à 42.

**Tableau n°7: Retards des élèves □ selon les catégories des élèves**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Très souvent	15	221	236	15	8	23
Souvent	30	131	161	86	31	117
Pas du tout	62	248	310	77	42	119
Total	107	600	707	177	81	259

*Le programme du Pacte1 améliore les retards des élèves coachés.*

### **b) Rupture sociale : Relative amélioration de la socialisation:**

**Participation aux travaux collectifs :** En 2009-2010, 34,26% des élèves coachés, déclarent participer aux travaux collectifs contre 19,21% des élèves non coachés. En 2010-2011, ces proportions sont passées à 44,94% contre 47,56%. Ces proportions sont presque identiques entre le sous groupe des élèves coachés et le sous groupe des élèves non coachés.

**Perception de l'ambiance de la classe:** En 2009-2010, 85,19% des élèves coachés ont déclaré avoir une perception positive de l'ambiance de leur classe, contre 14,81% qui considèrent que l'ambiance de leur classe est plutôt mauvaise. En 2011, la proportion des élèves coachés qui estiment que l'ambiance est bonne dans leur classe est passée à 94,87%, contre 57,53% des élèves non coachés.

*Le programme du Pacte1 tend à améliorer l'ambiance de la classe dans la sous population des élèves coachés. Les élèves coachés déclarent davantage que l'ambiance est bonne dans leur classe que les élèves non coachés.*

Les avis des 66 enseignants interrogés sont mitigés quant à l'appréciation de l'ambiance de la classe des élèves formés au dispositif du Pacte1. 39,4% d'entre eux estiment que l'ambiance est plutôt bonne dans la classe dont les élèves ont été coachés contre 39,4% autres enseignants qui estiment que cette ambiance est plutôt mauvaise.

### **Isolement: amélioration**

En 2010-2011, les élèves interrogés déclarent avoir des copains ou des copines en classe à 88,80% contre 11,20% qui s'estiment isolés. Les élèves coachés se sentent davantage moins isolés à 91,01% contre 8,99% qui s'estiment isolés. Ces proportions sont faibles chez les élèves non coachés respectivement : 82,93% et 17,07%.

En 2009, les élèves formés au Pacte1, estiment à 37,74% d'entre eux, que leur classe est

solidaire contre 62,26% qui estiment que leur classe n'est pas solidaire ; alors que seulement 23,29% des 601 élèves non coachés estiment que leur classe est solidaire. En 2011, sur les 149 élèves coachés 55,03% estiment que la classe est solidaire contre 34,38% des 64 élèves non coachés qui ont répondu à la question.

*Le programme du Pacte1 tend à améliorer davantage la solidarité entre les élèves coachés.*

Quant à l'intégration, en 2009-2010, les élèves formés au Pacte1 estiment à 76,64% qu'ils ne sont pas bien intégrés contre 79,70% des élèves non coachés. Ces proportions s'améliorent davantage dans la sous population des élèves coachés en 2011 en passant 90,60% contre 81,25%.

Par contre, les enseignants interrogés, estiment quant à eux à 18,2% que les élèves formés au dispositif du Pacte1, se sentent mieux intégrés dans leur classe contre 81,8% des élèves qui ne se sentent pas intégrés dans leur classe.

*Selon la perception des élèves, le programme du Pacte1 tend à améliorer davantage l'intégration sociale des élèves coachés. Ces résultats sont à relativiser en fonction de la perception du corps enseignant.*

### **c) Rupture identitaire : relative amélioration du conflit de passage l'adolescence à l'adulte**

**Les relations des lycéens avec le personnel enseignant:** Les enseignants estiment à plus 84,9% que les élèves formés au Pacte1 sont violents verbalement, même s'ils considèrent que leurs relations avec ces élèves est plutôt bonne (51,5%). En 2011, les élèves interrogés estiment à 67,57% avoir de très bonnes relations avec les enseignants contre 32,43% qui estiment n'avoir pas de relations avec leurs enseignants. Sur les 177 élèves coachés, 70,62% estiment avoir des bonnes relations avec leurs enseignants contre 29,38%. Dans la sous population des élèves non coachés ces proportions sont respectivement 61,73% et 38,27%. Les enseignants estiment à 84,8% que les élèves formés au dispositif du Pacte1 se sentent isolés; et à 69,73% qu'un certain nombre de ces élèves présentent des carences affectives.

**Les relations avec le personnel administratif :** Sur les deux ans, en moyenne, les élèves estiment avoir des bonnes relations avec le personnel administratif à 65,64% contre 34,36% qui estiment ne pas avoir de bonnes relations avec le personnel administratif. La proportion des élèves coachés qui déclarent avoir de « bonnes relations avec l'administration » est plus forte que celle des élèves non coachés. Elle est de 72,88% contre 56,79% ; alors que la proportion des élèves qui déclarent avoir des « mauvaises relations avec l'administration » est

plus forte chez les élèves non coachés (43,31%) que dans la sous population coachée (27,12%).

*Le programme du Pacte 1 tend à améliorer la socialisation des élèves coachés.*

#### **d) Rupture cognitive : les performances scolaires mitigées**

**Aptitude professionnelle :** En 2009, les élèves formés au Pacte1 éprouvent à 70,37% des difficultés d'apprentissage contre 82,72% des élèves non coachés. Ces proportions augmentent faiblement en 2010-2011 dans la sous population des élèves coachés, où les élèves déclarant éprouver des difficultés représentent 71,35% ; alors que cette augmentation est plus forte dans la sous population des élèves non coachés où cette proportion est de 87,64%.

19,44% des élèves coachés estiment « avoir besoin de plus de temps pour faire leur devoir » contre 80,55% qui considèrent qu'ils n'ont pas besoin de plus de temps pour faire leur devoir. Dans la population des élèves non coachés, 22,39% estiment « ne pas avoir besoin de plus de temps pour faire leur devoir ». En 2011, la proportion des élèves déclarant « avoir besoin de plus de temps de travail pour faire les devoirs », est passée à 30,12% contre 69,88% qui déclarent « n'avoir pas besoin de plus de temps ». Cette proportion représente 32,58% dans le sous groupe des élèves coachés et 24,69% dans le sous groupe des élèves non coachés. Les enseignants interrogés estiment à plus de 84,9% que les élèves formés au dispositif du Pacte1, ont besoin de plus de temps pour leurs devoirs.

*Le tiers des élèves interrogés a besoin de plus de temps pour faire les devoirs.*

**Les performances scolaires:** En 2009-2010, parmi les élèves coachés, 68,52% ont déclaré avoir eu une note supérieure à 10 sur 20, contre 31,34% qui ont déclaré avoir eu une note moyenne de moins de 10 sur 20 ; alors que ces performances sont respectivement de 83,89% et 16,11% dans la sous population des élèves non coachés.

L'analyse des données quantitatives annuelles des établissements, montre que la moyenne générale annuelle des notes des élèves coachés (7,72/20) est légèrement plus élevée que celle des élèves qui n'ont pas été coachés (7,36). Ce sont, cependant, les classes qui n'ont pas été coachées qui présentent la moyenne individuelle la plus forte moyenne (14,3 sur 20) par rapport à celle relevée dans les classes coachées (12,99 sur 20). Quant à la moyenne la plus faible de l'année (3,81 sur 20), les classes coachés enregistrent une moyenne légèrement supérieure à 3,81 sur 20 par rapport à celle des classes non coachées (3,56 sur 20).

En 2010-2011, les fiches établies par les établissements montrent que la note moyenne

semestrielle de l'ensemble des élèves enquêtés est en baisse, en passant de 10,45/20 à la première vague à 8,11/20 à la deuxième vague. Cette tendance se confirme dans les deux sous populations quel que soit le type de note (haute ou basse).

Dans la sous population des élèves coachés, la note moyenne est passée de 10,25 à 7,72/20 ; alors qu'elle est passée de 10,65 à 8,49/20 dans la deuxième sous population. La note la plus haute pour l'ensemble des élèves évalués est passée de 13,78/20 à 11,03/20. Pour la sous population des élèves coachés, cette note est passée de 13,80 à 10,74/20 contre 13,76 et 11,31/20 pour les élèves non coachés.

*La formation au dispositif du Pacte1 influence faiblement les performances scolaires des élèves coachés.*

**Réorientation :** En 209-2010, plus de 39,59% des élèves interrogés estiment préférer le travail rémunéré que de poursuivre les études, contre 33% environ qui ne préfèrent pas le travail rémunéré et 28,05% qui sont indécis. Ces proportions passent respectivement à 33,33%, 43,82% et 22,85% dans la deuxième vague de l'enquête. Dans la population des élèves coachés, 46,73% estiment préférer le travail rémunéré à l'école contre 39,14% qui estiment préférer l'école au travail rémunéré et 25,37% sont indécis. Dans la population des élèves non coachés, ces proportions sont plus importantes respectivement de 24,37%, 18,59% et 50%. Ce sont les élèves qui ont plus une note moyenne de plus de 10 sur 20 (37,00%) qui souhaitent quitter le monde éducatif pour aller travailler.

**Tableau n° 8 : Souhaits professionnels déclarés par les élèves selon leur statut**

	2009-2010			2010-2011		
	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Etre toujours au lycée et apprendre	50	214	264	87	30	117
Devenir apprenti et avoir un salaire	24	236	260	44	19	63
Sortir du système scolaire et aller travailler	33	153	186	33	13	46
Ne sais pas	107	603	710	26	22	48
Total	50	214	1420	190	84	274

En 2010-2011, parmi les 190 des élèves coachés qui ont répondu aux questionnaires (69,43%), 45,79% souhaitent poursuivre leur formation au lycée, 23,16% souhaitent devenir apprentis, 17,36% souhaitent sortir du système éducatif et 13,68% sont indécis. Dans la sous population des élèves non coachés (30,64%), ces proportions sont presque voisines à raison de 35,71%, 22,61%, 15,47% sauf en ce qui concernent les indécis 26,21%.

### **Le nombre de décrocheurs évolue plus lentement dans la sous population des élèves coachés que dans celle des élèves non coachés:**

En 2009-2010, le nombre des élèves qui abandonnent définitivement la classe de seconde est moins forte (5 abandons) dans les classes qui ont suivi le dispositif de formation du Pacte1 que les classes qui n'ont pas suivi cette formation (5,33 abandons). En 2010-2011, ces nombres sont passés de 21 à 34.

Le taux moyen de décrochage qui est mesuré par le rapport entre le nombre des élèves d'une classe ayant quitté définitivement le système éducatif avant de terminer la scolarité et le total des élèves de cette classe au cours d'une période, est passé de 6,71% à 11,04%.

Le nombre des élèves qui ont décrochés est plus important dans la population des élèves non formés au programme du Pacte1 (7) que dans celle des élèves formés au programme du Pacte1 (3). Le taux de décrochage est moins élevé dans la population des élèves formés au programme du Pacte1 (15%) que les élèves non formés au programme du Pacte1 l'année dernière (17,07%).

*La formation au dispositif du Pacte1 tend à réduire le taux de décrochage scolaire dans les classes des élèves formés.*

### **I-II-2- Les résultats qualitatifs**

L'évaluation qualitative a pour objet, l'établissement des profils des élèves décrocheurs à partir des déclarations des élèves, obtenues à travers les questionnaires qu'ils remplissent.

En 2009, plus de 39,59% des élèves interrogés estiment préférer le travail rémunéré que de poursuivre les études, contre 32,35% environ qui ne préfèrent pas le travail rémunéré et 28,05% qui sont indécis. Ces proportions passent respectivement à 33,33%, 43,82% et 22,85% dans la deuxième vague de l'enquête. Dans la sous population des élèves formés au Pacte1, 46,73% estiment préférer le travail rémunéré contre 22,43% qui estiment préférer la formation au lycée et 30,84% sont indécis. Dans la sous population des élèves des classes non coachés, la proportion la plus élevée est celle des élèves qui préfèrent rester au lycée (39,14%) contre 35,49% qui préfèrent aller travailler pour avoir un salaire et 25,37% d'indécis.

Quelle que soit la sous population, ce sont les élèves qui ont une note moyenne de plus de 10 sur 20 (37,00%) qui souhaitent majoritairement quitter le monde éducatif pour aller travailler. La répartition des élèves par sexe, montre que ce sont les garçons qui préfèrent plus le travail rémunéré (37,00%) que les filles (36,72%) et qu'il y a davantage des indécis chez

les filles (52,15%) que chez les garçons (47,84%). La répartition des réponses par établissement montre que les lycées de banlieue représentent plus de 61,75% des élèves qui préfèrent le travail rémunéré (l'Essonne (91) : 44,70%, les Yvelines (78) : 24,62% et 3,41%) contre 38,25% à Paris. Le nombre d'élèves indécis suit les mêmes proportions respectivement de 52,16% et 47,84%.

En 2011, parmi les 190 des élèves coachés qui ont répondu aux questionnaires (69,43%), la proportion des élèves qui souhaitent poursuivre leur formation au lycée baisse à 45,79%, contre une augmentation de ceux qui souhaitent devenir apprentis (23,16%), 17,36% qui souhaitent sortir du système éducatif, alors que 13,68% seulement sont indécis. Cette tendance s'observe aussi dans la sous population des élèves non coachés (30,64%), où ces proportions sont de 35,71%, 22,61%, 15,47% sauf en ce qui concernent les indécis, avec une proportion de 26,21%.

### **I-II-3-Le profil de l'élève décrocheur**

Les élèves potentiellement à risque de décrochage forment un groupe hétérogène, tel qu'il a été observé au Québec par M.Janosz et al. (2000)<sup>5</sup> qui ont identifié quatre groupes de décrocheurs potentiels sur une population où 40 % des garçons et 28,4 % des filles quittent l'école sans diplôme, 7 ans après leur entrée au secondaire.

Pour l'expérimentation en Ile de France, sur l'ensemble de la population enquêtée, le nombre de décrocheurs est passé de 21 à 34 (Annexes n°3 et 4). Le taux moyen de décrochage qui est mesuré par le rapport entre le nombre des élèves d'une classe ayant quitté définitivement le système éducatif avant de terminer la scolarité et le total des élèves de cette classe au cours d'une période, est passé de 6,71% à 11,04%. Dans la sous population des élèves coachés en seconde, le nombre des décrocheurs est en faible évolution en passant de 15 à 18 élèves entre les deux vagues. Son taux de décrochage est passé de 9,62% à 11,46%. Alors que dans la sous population des élèves non coachés, le nombre de décrocheurs a plus que doublé, en passant de 6 à 16. Le taux de décrochage a plus que triplé en passant de 3,82% à 10,60%. Cinq profils se dégagent :

**- les décrocheurs discrets :** ce sont les élèves qui aiment l'école, qui sont engagés, qui ne

---

<sup>5</sup> JANOSZ (M.), LE BLANC (M.), BOULERICE (B.), TREMBLAY (R. E.), (2000). Predicting different types of school dropouts: A typological approach on two longitudinal samples. *Journal of Educational Psychology*, 92 (1), 171-190.

JANOSZ (M.), LE BLANC (M.), (1997). Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage. *Prisme*, 7 (2), 12-27.

JANOSZ M.(2000) : « L'abandon scolaire chez les adolescents : perspectives nord américaines », VEI Enjeux, n° 122, septembre 2000, p.105



présentent aucun problème comportemental et qui ont un rendement scolaire faible. Ce groupe est représenté par les élèves indécis face à la question sur la préférence du travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20. En 2009 ils représentent 40% de l'effectif contre 25,11% en 2011;

- **les décrocheurs inadaptés** : ce sont des élèves qui ont des échecs scolaires, des problèmes comportementaux et qui proviennent de familles difficiles. Ils préfèrent le travail rémunéré et qui ont une note supérieure à 15 sur 20). Ils étaient 32,82% en 2009 contre 20,92% en 2011;

- **les décrocheurs désengagés** : ce sont des élèves qui ne présentent pas de problèmes de comportement et qui ont des notes dans la moyenne, mais sont très désengagés face à leur scolarisation. Ils préfèrent le travail rémunéré et ont une note moyenne comprise entre 10 et 15 sur 20. En 2009, 43,13% contre 59,49% en 2011. Ce profil est résumé dans le Tableau n°9;

- **les décrocheurs sous-performants**: ce sont les élèves qui sont en situation d'échec scolaire et désengagés face à leur scolarisation. Ils présentent des troubles d'apprentissage, mais aucun trouble de comportement. Ce groupe représente les élèves qui préfèrent le travail rémunéré et qui ont des notes moyennes inférieures à 10 sur 20. Ils étaient 24,05% en 2009 contre 20,80% en 2011;

- **les décrocheurs performants** : ce sont les élèves qui ne présentent pas de problèmes de comportement et qui ont des notes supérieures à la moyenne, mais qui sont très désengagés face à leur scolarisation. Ce groupe est celui constitué par les élèves indécis qui ont une note moyenne supérieure à 10 sur 20. En 2009 ils étaient 18,18% contre 12,41% en 2011.

#### **I-II-4- Le cas des élèves de classe de première formés au programme du Pacte1 en 2009-2010.**

Elle a pour objectif, d'évaluer l'impact du programme sur les élèves de première qui ont été formés au programme du Pacte1 l'année en seconde.

**Sur les 6 lycées concernés, 2 seulement ont fourni les données quantitatives des élèves en 2011.** En 2012, sur les deux lycées qui ont commencé le programme en 2011, seulement les données d'un seul lycée sont exploitables. Nous analyserons essentiellement les données de 2011. La dispersion des anciens élèves des classes de seconde dans différentes classes de première, rend difficile cette évaluation. Quatre établissements n'ont pas mis en place des dispositifs organisationnels permettant de suivre les résultats de ces élèves.

**Tableau n° 9: Le profil type moyen du lycéen « décrocheur désengagé » en seconde des lycées professionnels de 2009 à 2011**

<b>Facteurs de la rupture scolaire</b>	<b>Valeur de l'indicateur</b>
<b>Identité</b>	
Sexe	Garçon
Distance entre le lycée et le domicile	Moins de 30km
Moyen de transport	En commun
Parents	Mariés
Profession du père	Employé
Profession de la mère	Employée
<b>Métier</b>	
Formation	Tertiaire
Choix du métier	Lycéen lui-même
Connaissance du métier	Collège
<b>Comportement</b>	
Absences non justifiées	> 5 par trimestre
Sanctions disciplinaires	> 5 par trimestre
Participation au travail collectif	Faible
Solidarité	Faible
Jugement de l'ambiance de la classe	Mauvaise
<b>Aptitudes</b>	
Difficultés de faire les devoirs	Beaucoup
Besoin de plus de temps pour faire les devoirs	Beaucoup
Attitude vis à vis du travail rémunéré	Forte
<b>Performance scolaire</b>	
Note moyenne	≥ 10/20

**Moins d'absences :** En 2011, les élèves formés au programme du Pacte1 (7) s'absentent moins que les élèves non formés au programme du Pacte1 (29) l'année dernière: les heures d'absence autorisées sont de 442 h pour la première catégorie d'élèves contre 465 h pour la deuxième ; et les heures non autorisées sont respectivement de 247 h contre 331 h.

**Moins de sanctions disciplinaires:** les élèves formés au programme du Pacte1 en 2010 ont autant de sanctions disciplinaires que ceux qui n'ont pas été formés au programme du Pacte1.

**Les performances scolaires sont mitigées :** Les élèves formés au programme du Pacte1 ont la même note moyenne que les élèves non formés au programme du Pacte1 de 9,14/20. Les élèves non formés au programme du Pacte1 ont la moyenne la plus haute plus élevée (15,51/20) que les ceux qui ont été formés au programme du Pacte1 en 2010 (13,35/20). Cette tendance concerne également la note la plus basse : 3,5/20 contre 00/20.

Le nombre des élèves qui ont décrochés est plus important dans la population des élèves non formés au programme du Pacte1 (7) que dans celle des élèves formés au programme du Pacte1 (3). Le taux de décrochage scolaire est moins élevé dans la population des élèves formés au programme du Pacte1 (15%) que les élèves non formés au programme du Pacte1 l'année dernière (17,07%) ; alors que la moyenne nationale est de 17%.

Dans les lycées professionnels de France, la Note d'Information du 9-18 juin 2007 du Ministère de l'Education Nationale précise que : « *Pour mesurer l'absentéisme des élèves, le seuil de quatre demi-journées d'absence non régularisées par mois a été retenu car il correspond – pour les élèves soumis à l'obligation scolaire – au seuil fixé par la loi relative à l'assiduité scolaire qui fait référence aux « manquements à l'obligation scolaire » atteignant une durée de quatre demi-journées ou plus dans le mois, devant être « justifiés ». La notion d'absence justifiée, supposant une appréciation de la légitimité du motif au regard de la loi, semblait moins correspondre aux pratiques du terrain que celle d'absence régularisée. Une absence peut être considérée comme régularisée à partir du moment où elle a été expliquée et excusée par les parents* »<sup>6</sup>. Ce phénomène touche 4% des lycéens de classe de seconde de l'enseignement général contre 10% de ceux de l'enseignement professionnel. Nous le mesurons par le rapport du nombre total d'heures d'absence non justifiées sur le nombre d'élèves. Le taux d'absentéisme de l'ensemble des élèves est passé de 13,78% au premier

---

<sup>6</sup> En France, « le taux d'absentéisme correspond au rapport, un mois donné, du nombre d'élèves absents non régularisés quatre demi-journées par mois ou plus sur l'effectif total. Le taux d'absentéisme lourd est mesuré par le rapport, un mois donné, du nombre d'élèves absents non régularisés plus de dix demi-journées sur l'effectif total.

semestre à 10,63%. *La norme du décrocheur généralement admise étant de 10,5 absences non justifiées par mois, les 34 élèves qui ont été formés au dispositif du Pacte2, et qui ont déclaré avoir plus 10 absences au cours du trimestre précédent, représentent une population potentiellement « décrocheurs ». Le taux d'absence des élèves enquêtés est proche de la moyenne nationale.*

Cette tendance se confirme en 2010-2011 dans la sous population des élèves coachés, où le taux d'absentéisme est en baisse en passant de 12,08 % à 9,74%, ainsi que chez les élèves non coachés où ces proportions restent élevées par rapport à la moyenne nationale, en passant de 14% et 11,56%.

*La formation du Pacte1 contribue à l'amélioration de l'absentéisme des élèves de classe de seconde dans les lycées professionnels étudiés en Ile de France.*

### **Evaluation des résultats des élèves de classe de première formés au programme du Pacte1 en 2009-2010.**

Elle a pour objectif, d'évaluer l'impact du programme sur les élèves de première qui ont été formés au programme du Pacte1 l'année en seconde en 2009-2010 et 2010-2011.

**Pour la promotion de 2009-2010**, sur les 6 lycées concernés, 2 seulement ont fourni les données quantitatives des élèves. La dispersion des anciens élèves des classes de seconde dans différentes classes de première, rend difficile cette évaluation. Quatre établissements n'ont pas mis en place des dispositifs organisationnels permettant de suivre les résultats de ces élèves.

**Pour la promotion 2010-2011**, 2 lycées ont fourni des données inexploitables. Nous nous contentons d'analyser les données de la première promotion.

**Moins d'absences :** Les élèves formés coachés (7) s'absentent moins que les élèves non coachés (29) l'année dernière: les heures d'absence autorisées sont de 442 h pour la première catégorie d'élèves contre 465 h pour la deuxième; et les heures d'absences non autorisées sont respectivement de 247 h contre 331 h.

**Moins de sanctions disciplinaires:** les élèves formés au programme du Pacte1 en 2010 ont autant de sanctions disciplinaires que ceux qui n'ont pas été formés au programme du Pacte1.

**Les performances scolaires sont mitigées :** Les élèves formés au programme du Pacte1 ont la même note moyenne que les élèves non formés au programme du Pacte1 de 9,14/20. Les élèves non formés au programme du Pacte1 ont la moyenne la plus haute plus élevée

(15,51/20) que les ceux qui ont été formés au programme du Pacte1 en 2010 (13,35/20). Cette tendance concerne également la note la plus base : 3,5/20 contre 00/20.

**Tableau n°10: Les facteurs de décrochage des élèves de classe de première en 2010-2011**

		Elèves	Absces justifiées	Absces non justifiées	Sanctions	Elèves décrochés	Tx de décrochage	Moy. Classe/20	Moyen. Haute/20	Moyen. Basse/20
CHENNEVIÈRE(75)	Coachés	7	23	84	2	2	28,57%	8,9	13,7	3,5
	Non coachés	29	442	247	6	5	17,24%	8,2	14,6	0
	Total	36	465	331	8	7	19,44%	8,55	14,15	1,75
LEDOUX(93)	Coachés	13	205	106	4	1	7,69%	9,37	13	6
	Non coachés	12	102	105	0	2	16,67%	10,07	16,42	2
	Total	25	307	211	4	3	12,00%	9,72	14,71	4
Total	Coachés	20	228	190	6	3	15,00%	9,14	13,35	4,75
	Non coachés	41	544	352	6	7	17,07%	9,14	15,51	1,00
	Total	61	772	542	12	10	16,39%	9,14	14,43	2,88

**Moins d'élèves décrochent:** Le nombre des élèves qui ont décroché est plus important dans la population des élèves non coachés (7) que dans celle des élèves coachés (3). Le taux de décrochage est moins élevé dans la sous population des élèves coachés (15%) que dans celle des élèves non coachés en 2009-2010 (17,07%). Ces taux restent très élevés par rapport à la moyenne de 14% des élèves dans l'Union et loin du taux de 10% fixé par l'Union Européenne d'ici 2020.

## Deuxième partie : Enseignements de politique publique et généralisation de l'expérimentation

La mobilisation des élèves conduit à obtenir des résultats satisfaisants dans la logique de l'effet observé à l'usine de Western Electric de Hawthorne près de Chicago de 1927 à 1932 par E.Mayo (1933)<sup>7</sup> et son équipe de psychologues du travail sur les ouvrières, où la présence d'un coach au leadership participatif et non seulement les conditions matérielles, améliore la productivité de ses collaborateurs. Il paraît nécessaire que le professeur du lycée professionnel ait des compétences en matière de coaching pour améliorer les performances des élèves orientés vers l'apprentissage de la vie dans les organisations en général et dans les entreprises en particulier.

### II-I- Enseignements pour les politiques publiques

La généralisation de l'expérimentation se situe dans le cadre de la politique publique française en matière de lutte contre le décrochage scolaire, où ce phénomène se définit comme la rupture du parcours de formation et désigne les élèves quittant le système éducatif sans être titulaire d'un diplôme.

Pour EDUSCOL, le site officiel de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)<sup>8</sup> : « sont considérés comme décrocheurs les jeunes de plus de 16 ans scolarisés l'année précédente, qui ont quitté une formation de niveau V ou IV sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation ». Entre juin 2010 et mars 2011, 254 000 jeunes répondant à ces critères ont été identifiés et 72 000 d'entre eux sont suivis par le réseau des missions locales. Au total, ce sont 180 000 jeunes que l'on peut considérer comme « perdus de vue » sans diplôme<sup>9</sup>. Soit environ 17% des 700.000 élèves français quittant le lycée sans leur bac, alors que cette proportion était de 30%, au début de la décennie quatre-vingts.

---

<sup>7</sup> MAYO E. et al.(1933) : *The Human Problems of an Industrialised Civilisation*. New York, Macmillan, 1933.

<sup>8</sup> [http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35#\\_ftn1](http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35#_ftn1)

<sup>9</sup> Communiqué de presse du 12/05/2011 du Ministre de l'Education Nationale Luc Chatel « mobilise pour repérer et aider les jeunes sans solution » : <http://www.education.gouv.fr/cid56075/decrochage-scolaire-luc-chatel-mobilise-pour-reperer-et-aider-les-jeunes-sans-solution.html>

A la fin des années 70, les divers services statistiques (INSEE, CEREQ, le Ministère de l'Education nationale) produisent un nouvel indicateur portant sur les sorties du système éducatif classées par niveau de formation (le premier Bilan Formation emploi paraît en 1978 et porte sur les sortants de 1973): *Un jeune est désigné comme quittant le système éducatif « sans qualification » s'il n'a pas atteint au moins la dernière année d'une formation conduisant à un diplôme de second cycle (niveaux VI et V bis de la nomenclature)*. En 2009, 6% des sortants de formation initiale étaient dans ce cas, soit un peu plus de 40 000 jeunes <sup>10</sup>.

L'Union européenne a défini un indicateur pour mesurer le taux de « décrochage scolaire », afin d'établir des comparaisons entre pays. Ce taux représente la proportion des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle (lycée) et qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. En France, cette proportion est passée de 12,2% en 2009 à 12,6 % en 2010. Elle se situe au dessous de la moyenne actuelle de l'Union européenne qui est de 14%, mais reste au dessus de l'objectif à atteindre de 10% d'ici 2020, fixé par le sommet de Lisbonne de 2010.

C'est dans ce cadre, qu'en 2009, la lutte contre le décrochage scolaire avait été hissée au rang de priorité nationale par le Président de la République, à travers le « Plan Agir pour la Jeunesse ». Ce dernier s'est traduit par la mise en place de 100 plates-formes locales dans 10 régions de France qui proposent une solution aux élèves potentiellement décrocheurs parmi les solutions suivantes: l'apprentissage, la formation, l'école de la deuxième chance.... Seize établissements de réinsertion scolaire (ERS) ont permis d'accueillir 152 élèves depuis la rentrée 2010. Ce sont des internats qui ont pour objectif de réinsérer les élèves au bout d'un an dans le système classique. Ils viennent compléter les dizaines de lycées dits alternatifs, tels les micro-lycées, lycées autogérés ou collèges expérimentaux. Ces structures scolaires de 80 à 100 élèves sont sensés mieux encadrer les adolescents sont bien encadrés. Chaque professeur est le « référent » de deux ou trois lycéens.

En Ile de France, l'Académie de Créteil compte par exemple trois micro-lycées. Celui de La Courneuve (Seine Saint-Denis), a atteint un taux de réussite au bac en 2011 de 78 %. Les

---

<sup>10</sup> L'état de l'École, DEPP/MENJVA, novembre 2011, indicateurs 24 et 25, source INSEE, enquêtes emploi, calculs DEPP/MENJVA.

écoles de la seconde chance, quant à elles, ont des résultats très satisfaisants jusqu'au à plus 64% de taux d'insertion.

Depuis octobre 2010, le gouvernement a également mis en place un dispositif d'échanges de données entre l'ensemble des services de l'État et les acteurs de la formation initiale et de l'insertion. Cela permet de mieux mesurer le nombre des élèves en situation de décrochage.

## **II- II- Les recommandations pour la généralisation de l'expérimentation**

En dépit de la faiblesse du périmètre de l'étude, les résultats observés depuis la première année de l'expérimentation du dispositif expérimental contre le décrochage de l'élève de seconde des lycées professionnels en Ile de France se confirment. Ils permettent de dessiner le profil de cet élève « décrocheur » et d'évaluer l'impact de ce dispositif sur ses performances.

**Ce profil est celui du « décrocheur désengagé ».** C'est un élève de sexe masculin qui a choisi lui-même son métier dans secteur du tertiaire avec pour principal informateur le collègue. De famille modeste, il voit progressivement ses performances scolaires se dégrader au fil de l'année. Il est sous l'influence d'un double effet des facteurs endogènes et exogènes qui le démotivent, l'isolent et le désocialisent.

Le contenu de la formation proposé par le Pacte1, semble avoir apporté des améliorations substantielles au niveau cognitif de la population coachée, malgré la faiblesse du suivi des résultats des élèves cochés en 2010 par les établissements.

Ces résultats appellent quelques **principaux axes d'amélioration**, sur lesquels, le programme devrait s'appuyer davantage, afin d'obtenir une meilleure maîtrise de la mesure du phénomène décrochage scolaire du lycéen de la classe de seconde dans les lycées professionnels étudiés en France, notamment un meilleur:

- ciblage des établissements à partir des zones d'éducation prioritaire et des zones traditionnelles ;
- choix des classes selon le critère de parité ;
- choix de la durée totale du projet : trois ans. L'expérimentation s'étendra sur un an en seconde, alors que l'évaluation se porte sur les trois années à raison de deux vagues par année (seconde, première et terminale);
- gouvernement du projet avec un comité de pilotage regroupant les responsables des académies, les représentants des parents d'élèves, les représentants des élèves et



- suivi administrative systématique des élèves qui ont suivis la formation en seconde jusqu'en terminal, moyennant un système de codification permettant d'extraire leurs résultats ;
- contrôle des données par un tableau de bord de gestion des principaux indicateurs de décrochage scolaire.

Le principe du volontariat des établissements est nécessaire pas suffisant pour obtenir un meilleur engagement des personnels enseignants et administratifs dans l'administration et la gestion de l'expérimentation et de l'évaluation.

## **CONCLUSION GENERALE**

L'expérimentation des jeunes avait pour objectif de réduire le taux du décrochage scolaire dans les lycées professionnels. Le taux moyen de décrochage qui est mesuré par le rapport entre le nombre des élèves d'une classe ayant quitté définitivement le système éducatif avant de terminer la scolarité durant une période donnée et le total des élèves de cette classe au cours de cette même période, est de 15% pour les élèves coachés en seconde, contre 17% pour les élèves non coachés en seconde, alors que la moyenne nationale est de 17%. La formation du Pacte1 contribue à l'amélioration du décrochage scolaire des élèves des lycées professionnels d'Ile de France. La formation du Pacte1 contribue à l'amélioration de l'absentéisme des élèves de classe de seconde dans les lycées professionnels étudiés en Ile de France. Ces résultats sont à relativiser par:

- l'ambiguïté sur la durée du projet, contenue dans la convention ministérielle qui fixait la durée du projet à deux ans, alors qu'une annexe la fixait à trois ans. La signature d'un avenant en avril 2012 avec l'évaluateur pour corriger cette situation n'a pas permis de résoudre le problème : les établissements n'ont pas fourni les données de la classe de terminale en 2012, le comité de pilotage n'a pas répondu aux sollicitations de l'évaluateur à compter de 2012;
- le principe de la participation volontaire des établissements au projet est nécessaire, mais pas suffisant pour obtenir un meilleur engagement des personnels enseignants et administratifs dans l'administration et la gestion de l'expérimentation et de l'évaluation;

- la généralisation de l'expérimentation au niveau national, suppose que
- ciblage des établissements à partir des zones d'éducation prioritaire et des zones traditionnelles;
- choix des classes selon le critère de parité ;
- choix de la durée totale du projet : trois ans. L'expérimentation s'étendra sur un an en seconde, alors que l'évaluation se porte sur les trois années à raison de deux vagues par année (seconde, première et terminale);
- gouvernement du projet avec un comité de pilotage regroupant les responsables des académies, les représentants des parents d'élèves, les représentants des élèves et l'évaluateur. L'ensemble sera placé sous l'autorité d'un coordinateur ministériel qui aura un pouvoir de sanction direct sur les responsables des établissements de manière à obtenir les données dans les temps requis ;
- suivi administratif systématique des élèves qui ont suivis la formation en seconde jusqu'en terminal, moyennant un système de codification permettant d'extraire leurs résultats ;
- contrôle des données par le responsable d'un établissement d'un tableau de bord de gestion des principaux indicateurs de décrochage scolaire.
- La mobilisation des élèves a permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans la logique de l'effet de Hawthorne, selon lequel, la présence d'un coach au leadership participatif, améliore la productivité de ses collaborateurs. Il paraît nécessaire que le professeur du lycée professionnel ait des compétences en matière de coaching pour améliorer les performances des élèves orientés vers l'apprentissage de la vie dans les organisations en général et dans les entreprises en particulier. Au niveau institutionnel, l'élaboration d'un observatoire national sur le décrochage scolaire permettra de mieux suivre et de mieux gérer le phénomène du décrochage scolaire.



## Bibliographie

BALLION R. (1995) : « La démobilité scolaire », conférence au collège Saint-Exupéry, Vélizy, le 5 avril 1995, ronéotypé MAFPEN de l'académie de Versailles

BOURDIEU P., CHAMPAGNE P.(1992) : « Les exclus de l'intérieur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Vol91, n°91-92, pp.71-75

BROUCKER (de) P. (2005) : *Without a Paddle: What to do About Canada's Young Drop-outs*. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), 2005

GLASMAN D. (2000): Le décrochage scolaire: une question sociale et institutionnelle, *VEI Enjeux*, n° 122, septembre 2000

JANOSZ (M.), LE BLANC (M.), BOULERICE (B.), TREMBLAY (R. E.), (2000). Predicting different types of school dropouts: A typological approach on two longitudinal samples. *Journal of Educational Psychology*, 92 (1), 171-190.

JANOSZ (M.), LE BLANC (M.), (1997). Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage. *Prisme*, 7 (2), 12-27.

JANOSZ M.(2000) : « L'abandon scolaire chez les adolescents : perspectives nord américaines », *VEI Enjeux*, n° 122, septembre 2000, p.105

JRLLAB A.(2005): « Décrochage du lycée professionnel ou décrocher en lycée professionnel : approche qualitative d'un problème complexe. Journée d'Etudes lycéens décrocheurs, Le mans-roussillon du 23/03/2005, Edusarthe, Inspection académique Sarthe, Académie de Nantes.

MAYO E. et al.(1933) : *The Human Problems of an Industrialised Civilisation*. New York, Macmillan, 1933.

INSEE (2010) : Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, juillet 2010.

## Site internet

[http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35#\\_ftn1](http://www.cahiers-pedagogiques.com/blog/lesdechiffreurs/?p=35#_ftn1)

Communiqué de presse du 12/05/2011 du Ministre de l'Éducation Nationale Luc Chatel  
« mobilise pour repérer et aider les jeunes sans solution » :

<http://www.education.gouv.fr/cid56075/decrochage-scolaire-luc-chatel-mobilise-pour-reperer-et-aider-les-jeunes-sans-solution.html>

<sup>1</sup> L'état de l'École, DEPP/MENJVA, novembre 2011, indicateurs 24 et 25, source INSEE, enquêtes emploi, calculs DEPP/MENJVA.



## **ANNEXES**

---

### **Annexe n°1: L'avenant de la convention**



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

AVENANT N°1  
A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'EXPERIMENTATION EN DATE DU 22  
AVRIL 2010

**Entre**

**L'Etat représenté par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**  
ci-après dénommée « DJEPVA » ou « l'administration »,  
située 95, avenue de France - 75650 Paris Cedex 13  
représentée par Monsieur Yann DYEUVRE, Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la  
vie associative, dûment mandaté par le Conseil de gestion du Fonds d'expérimentations pour la  
jeunesse

**Et**

**L'association « Réussir Moi Aussi »,** ci-après dénommée « Réussir Moi Aussi » ou « le porteur de  
projet »  
dont le statut juridique est celui d'association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.  
N° SIRET : 504 719 675 00010  
Code APE : 9499Z  
dont le siège est situé 105 rue des Moines – 75017 Paris 17  
représentée par Monsieur Jean-Philippe Riant, agissant en qualité de Président;

**Et**

**La société «D.G.C (Diriger, Gérer, Communiquer)»,** ci-après dénommée « D.G.C » ou  
« l'évaluateur »  
dont le statut juridique est celui de Société à responsabilité limitée.  
N° SIRET : 350 546 222 00026  
Code APE : 8542Z  
dont le siège social est situé DGC – FORMATION 7/11 avenue des Chasseurs - 75017 PARIS  
représentée par Monsieur Roger DUTOIT agissant en qualité de Gérant et ayant tous pouvoirs à l'effet  
des présentes ;

conjointement dénommés « les bénéficiaires ».

**Vu** la décision du Conseil de gestion du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse en date du 9 juillet  
2009.

**Il est convenu ce qui suit :**

---

**Article 1 :** l'article 2 « durée de la convention » est désormais rédigé comme suit :

La présente convention prendra effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 jusqu'au 30 juin 2012.  
Toute modification de la durée de la convention doit faire l'objet d'un avenant.

**Article 2 :** l'article 6 « Autres engagements » est modifié comme suit :

[...]

**6.3 Publication des résultats des évaluations**

[...]

« Réussir Moi Aussi » et « D.G.C » s'engagent à faire figurer la mention suivante dans les publications concernant le projet : *«Ce projet est l'un des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en œuvre par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative».*

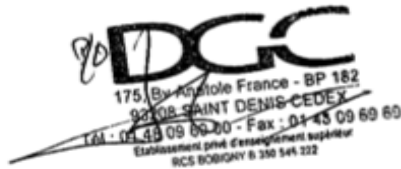
**Article 3 :** Les dispositions des autres articles de la convention restent inchangées.

Fait à Paris, le

**Pour « Réussir Moi Aussi »,  
Monsieur Jean-Philippe RIANT,  
Président de l'association**



**Pour « D.G.C »,  
Monsieur Roger DUTOIT,  
Gérant de la Société**



**Pour la DJEPVA,  
Monsieur Yann DYEUVRE,  
Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,  
dûment mandaté par le Conseil de gestion du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**



## Annexe n°2: Composition du comité de pilotage

### Préfecture de Paris

M. A. DAUBY Préfecture de Paris, Chef de la mission égalité des chances  
Mme L. ALLIOT Préfecture de Paris, Culture, jeunesse et sports, Prévention de la délinquance, Mission égalité des chances  
M. D. LIBESSART Préfecture de Paris, Education - Réussite éducative, Mission égalité des chances

### Association Réussir Moi Aussi

M. J-P. Riant Président de l'association Réussir Moi Aussi  
M. L. DROULERS Responsable partenariats  
M. H. MOHAMMEDI

### Etablissements scolaires

75001 lycée Pierre Lescot  
M. DUMAS-DELAGE Proviseur  
75009 lycée Edgar Quinet  
M. MAHOUX Proviseur  
Mme GUICHET Provisseure -adjointe  
75011 lycée Maroquinerie Fourrure  
M. DUPROUILH Proviseur  
Monsieur RAIS CPE  
75012 lycée Chennevière-Malezieux  
Mme RUSCH Provisseure  
Madame CARNET CPE  
Madame CASSAGNAUD Stagiaire IRA  
75019 lycée Hector Guimard  
M. BOITEUX Proviseur

### Rectorat de Paris

M. J-C. DEPECKER DAET  
M. H. LEFEUVRE IPR Vie scolaire  
M. P. COURBIER IEN Sciences et Techniques industrielles (excusé)  
M. J-F. PAYRAT IEN Mathématiques-Sciences  
M. J-P. MARTINET Cellule Ecole-Entreprise

### Annexe n°3: Indicateurs du décrochage au premier semestre 2010-2011

Etablissements		Elèves	Absces justifiées (A)	Absces non justifiées (B)	Sanctions (C)	Elèves décrochés (D)	Tx décroche = (D/I)	Tx d'absce = B/I	Tx de désocial. = C/I	Note moy. classe/20	Note moy. Hte classe/20	Note moy. base/20
CORBON(75)	Pacte1	26	48	280	6	2	7,69%	10,77%	23,08%	8,5	13,2	2,4
	Non Pacte1	24	74	230	4	0	0,00%	9,58%	16,67%	11,3	15,3	1,8
	Total	50	122	510	10	2	4,00%	10,20%	20,00%	9,9	14,25	2,1
LESCOT(75)	Pacte1	24	38	340		3	12,50%	14,17%	0,00%	11,2	15,3	8,7
	Non Pacte1	22	180	662			0,00%	30,09%	0,00%	11,3	14,3	9,4
	Total	46	218	1002			0,00%	21,78%	0,00%	11,25	14,8	9,05
CHENNEVIERE(75)	Pacte1	23	25	283	5	2	8,70%	12,30%	21,74%	9,2	12,2	1,2
	Non Pacte1	13	42	152	1	0	0,00%	11,69%	7,69%	11,5	13,5	7,1
	Total	82	285	1437	6	2	2,44%	17,52%	7,32%	10,35	12,85	4,15
LOUIS BLEROT(78)	Pacte1	13	60	75	41	6	46,15%	5,77%	315,38%	9,5	11,7	5,3
	Non Pacte1	20	105	125	40	4	20,00%	6,25%	200,00%	11,1	13,1	5,8
	Total	33	165	200	81	10	30,30%	6,06%	245,45%	10,3	12,4	5,55
QUINET(75)	Pacte1	22	330	108	40	2	9,09%	4,91%	181,82%	10,6	14,3	3,7
	Non Pacte1	22	407	40	2	11	50,00%	1,82%	9,09%	11,1	14,2	7,8
	Total	44	737	148	42	13	29,55%	3,36%	95,45%	10,85	14,25	5,75
LEDOUX(93)	Pacte1	21	196	312	2	3	14,29%	14,86%	9,52%	8,55	15,05	4,5
	Non Pacte1	21	222	447	1	1	4,76%	21,29%	4,76%	9,4	17	5
	Total	42	418	759	3	4	9,52%	18,07%	7,14%	8,975	16,025	4,75
VAN GOGH(78)	Pacte1	28	151	131	6		0,00%	4,68%	21,43%	9,26	12,83	6,16
	Non Pacte1	29	81	90	0	0	0,00%	3,10%	0,00%	10,72	14,38	6,28
	Total	57	232	221	6	0	0,00%	3,88%	10,53%	9,99	13,605	6,22
GUIMARD(75)	Pacte1											
	Non Pacte1											
	Total	0	0	0	0	0						
Total	Pacte1	157	848	1529	100	18	11,46%	9,74%	63,69%	7,72	10,74	4,25
	Non Pacte1	151	1111	1746	48	16	10,60%	11,56%	31,79%	8,49	11,31	4,80
	Total	308	1959	3275	148	34	11,04%	10,63%	48,05%	8,11	11,03	4,52

## Annexe n°4: Indicateurs du décrochage au deuxième semestre 2010-2011

Etablissements		Elèves	Absces justifiées (A)	Absces non justifiées (B)	Sanctions (C)	Elèves décrochés (D)	Tx décroche. = (D/I)	Tx d'absce = B/I	Tx de désocial. = C/I	Note moy. classe/20	Note moy. Hte classe/20	Note moy. base/20
CORBON(75)	Pacte1	26	48	267	4	3	11,54%	10,27%	15,38%	9,8	14	7,3
	Non Pacte1	24	74	205	7	0	0,00%	8,54%	29,17%	10,6	14	6,3
	Total	50	122	472	11	3	6,00%	9,44%	22,00%	10,2	14	6,8
LESCOT(75)	Pacte1	24	858	783		2	8,33%	32,63%	0,00%	11,2	15,3	8,7
	Non Pacte1	22	833	941		0	0,00%	42,77%	0,00%	11,3	14,3	9,4
	Total	46	1691	1724	0	2	4,35%	37,48%	0,00%	11,25	14,8	9,05
CHENNEVIÈRE(75)	Pacte1	23	25	183	5	2	8,70%	7,96%	21,74%	9,2	12,2	1,2
	Non Pacte1	13	42	152	1	0	0,00%	11,69%	7,69%	11,5	13,5	7,1
	Total	36	67	335	6	2	5,56%	9,31%	16,67%	10,35	12,85	4,15
LOUIS BLEROT(78)	Pacte1	10	126	126	2	0	0,00%	12,60%	20,00%	10,3	12,5	5,4
	Non Pacte1	24	383	383	1	0	0,00%	15,96%	4,17%	9,7	12,9	5,8
	Total	34	509	509	3	0	0,00%	14,97%	8,82%	10	12,7	5,6
QUINET(75)	Pacte1	24	380	222	46	2	8,33%	9,25%	191,67%	10,6	14,6	3,7
	Non Pacte1	24	430	154	53	0	0,00%	6,42%	220,83%	11,1	14,2	7,8
	Total	48	810	376	99	2	4,17%	7,83%	206,25%	10,85	14,4	5,75
LEDOUX(93)	Pacte1	21	116	185	2	3	14,29%	8,81%	9,52%	10,08	14,7	6,62
	Non Pacte1	21	215	215	1	2	9,52%	10,24%	4,76%	10,13	13,7	5,03
	Total	42	331	400	3	5	11,90%	9,52%	7,14%	10,105	14,2	5,825
VAN GOGH(78)	Pacte1	28	357	119	1	3	10,71%	4,25%	3,57%	10,54	13,29	8,32
	Non Pacte1	29	420	148		4	13,79%	5,10%	0,00%	10,25	13,69	7,43
	Total	57	777	267	1	7	12,28%	4,68%	1,75%	10,395	13,49	7,875
GUIMARD(75)	Pacte1											
	Non Pacte1											
	Total	0	0	0	0	0						
Total	Pacte1	156	1910	1885	60	15	9,62%	12,08%	38,46%	10,25	13,80	5,89
	Non Pacte1	157	2397	2198	63	6	3,82%	14,00%	40,13%	10,65	13,76	6,98
	Total	313	4307	4083	123	21	6,71%	13,04%	39,30%	10,45	13,78	6,44

## Annexe n° 5: Répartition des classes et des élèves par établissement et par département en 2009-2010

LYCEE	VILLE	Classe	Nb élèves	Coachés	Non coachés	Total par lycée	Total Départ	%par Départ
Pierre LESCOT	PARIS (75)	MRCU 1 (ventes / Commerce)	23		23	43	249	39,84%
Pierre LESCOT		MRCU 2 (Ventes/Commerce)	20	20				
Edgar QUINET		MRCU 1 (Commerce)	24		24	72		
Edgar QUINET		MRCU (Vente)	24		24			
Edgar QUINET		MRCU 2 (Commerce)	24	24				
TURQUETIL		MRCU (Commerce)	24		24	48		
		MMVC (Métiers mode et vêtement [opt. Cuir])	24	24				
CHENNEVIERE-MALEZIEUX		MI 1(Maintenance des équipemts industriels)	17	17		36		
		MI 2 (Maintenance des équipemts industriels)	19		19			
Hector GUIMARD		Aménagement et finition du bâtiment	15	15				
Hector GUIMARD		Ouvrages du bâtiment : métallerie	15	15		50		
		Bac techn d'études du bâtiment - Etudes et éco	20		20			
LEDOUX	Pavillons Ss Bois (93)	Ouvrages du bâtiment : métallerie	24	24		48	48	7,68%
	2BP1 (Peinture)	24		24				
BLERIOT	TRAPPES (78)	MEI	13	13		73	73	
BLERIOT		HE et TCI	12		12			
		ELEC	24	24				
		SEN	24		24			
Jean PERRIN	LONGJUMEAU (91)	Structure Métal	24		24	134	255	40,80%
		Maintenance industrielle	24		24			
		Sanitaire	30		30			
		Comptabilité	28		28			
		Secrétariat	28		28			
Jean MONNET	JUVISY SUR ORGE (91)	BEP Carrières Sanitaires et sociales B (2 BEP CSS B)	28		28	121		
		Métiers De la Mode (2 BPM 2)	15		15			
		Métiers du Secrétariat (2 BPS 2)	26		26			
		Métiers de la Comptabilité (2 BPC )	26		26			
		Métiers du Commerce (2 BPCom)	26		26			
Total	9		625	176	449	625	625	100,00%
				28,16%	71,84%	100,00%		

**Annexe n°6: Répartition des élèves et des classes par établissement et par département  
en 2010-2011**

LYCEE	VILLE	Nom de la Classe	Elèves coachés	Elèves non coachés	Total
Pierre LESCOT	PARIS	MRCU 1 (ventes / Commerce)	23	22	45
Edgar QUINET	PARIS	MRCU (Commerce)	24		
Edgar QUINET	PARIS	MRCU (Vente)	24	24	72
CORBON	PARIS	Secrétariat	24	24	48
CHENNEVIERE-MALEZIEUX	PARIS	MI 1 (Maintenance des équipements industriels)	24		37
CHENNEVIERE-MALEZIEUX	PARIS	MI 2 (Maintenance des équipements industriels)		13	
Hector GUIMARD	PARIS	Ouvrages du bâtiment : métallerie	12		12
LEDOUX	Pavillons Ss Bois	2BP1 (Peinture- finition)	21	21	42
BLERHOT	TRAPPES	MEI	10		
BLERHOT	TRAPPES	HE et TCI		24	52
BLERHOT	TRAPPES	ELEEC	28		
BLERHOT	TRAPPES	SEN			
Vincent VAN GOGH	AUBERGENVILLE	Comptabilité	28	29	57
Total		Total	218	157	365

## Troisième partie : Bilan financier

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

